

SHERBROOKE, SAMEDI 3 Juin 1989

Enquête sur le dézonage agricole à Laval

Résultats avant les élections? Pas sûr, dit Bourassa

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, n'a pas voulu prendre l'engagement que les résultats de l'enquête qu'il a commandée sur l'affaire du dézonage agricole à Laval seraient rendus publics avant la tenue des prochaines élections.

Lors d'une rencontre de presse à l'issue d'une cérémonie d'inauguration de nouveaux locaux à l'École Polytechnique de Montréal, le premier ministre a fait remarquer que 4,000 pro-

priétaires étaient impliqués. "Comment voulez-vous que je puisse donner une réponse (sur l'échéancier) sans connaître l'étendue de l'enquête comme telle? Il y a 4,000 propriétaires. Alors je ne peux pas dire que pour ces 4,000 propriétaires-là, nous pourrions examiner tous les titres d'ici une période donnée. Il faut donner le temps aux gens d'examiner la chose."

L'enquête, menée par le ministère de la Justice, consiste en une recherche sur les titres de propriété et les transactions faites depuis 1985 sur les 4,444 hectares de terres à Laval que le

gouvernement avait accepté de dézoner.

"J'ordonne une enquête comme pour l'affaire de Petite-Rivière-St-François. Vous voudriez que je retarde l'élection à 1990?", a-t-il lancé aux journalistes qui l'interrogeaient.

Depuis quelques jours, des médias ont relevé que certains terrains dézonés à Laval appartenaient à des contributeurs à la caisse du Parti libéral et que l'opération pourrait leur procurer des profits substantiels. L'Union de producteurs agricoles avait donné son accord au dézonage de ces terrains.

Indispensable

A ceux qui estiment que cette enquête ne va pas assez loin, M. Bourassa réplique que la recherche de titres constitue "une première étape indispensable" à l'issue de laquelle "on verra si d'autres étapes sont nécessaires". Selon lui, il faut d'abord établir les faits, c'est-à-dire savoir qui a acheté quoi et quand.

A plusieurs reprises, le premier ministre a affirmé qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité de l'administration. "Je pense que le gouvernement à date a

été irréprochable. Cela fait 42 mois que nous sommes au pouvoir et notre taux d'appui est sans précédent. Nous allons garder la même attitude de prévoyance, de vigilance et d'honnêteté que depuis 42 mois. Il est important que le gouvernement soit inattaquable."

Il devait ajouter à l'endroit de ceux qui accusent son gouvernement de lenteur dans le dossier du dézonage de Laval que "entre choisir d'être accusé de lenteur et d'être accusé de ne pas prendre tous les moyens pour assurer l'intégrité de l'administration, je préfère être ac-

cusé de lenteur que de négligence sur le plan de l'intégrité administrative".

Le premier ministre s'en est enfin pris à ceux qui font des liens entre des décisions administratives et les contributions faites en toute légalité à des partis politiques. "C'est immoral", a-t-il lancé après avoir rappelé qu'avec la loi sur le financement des partis politiques, adoptée par le gouvernement du Parti québécois, "nous pouvons maintenant éviter le système des enveloppes brunes qui existait aux pires années de l'Union nationale."

Le PQ réclame une enquête publique

QUEBEC (PC) — L'Opposition péquiste juge insuffisante l'enquête administrative demandée par le premier ministre du Québec au sujet du dézonage agricole à Laval et réclame plutôt une véritable enquête publique pour que toute la lumière soit faite sur de présumés conflits d'intérêts reliés à cette affaire.

Le ministère de la Justice a reçu, jeudi, le mandat de procéder à une recherche de titres, soit d'établir l'inventaire détaillé des transactions foncières survenues depuis janvier 1985 sur les 4,444 hectares de terres agricoles que le gouvernement avait accepté de dézoner à Laval. Cette démarche pourrait durer plus de six mois.

Le porte-parole de l'Opposition, le député de Lac Saint-Jean Jacques Brassard, estime que cette simple "radiographie cadastrale" ne permettra pas de faire la lumière sur les allégations de conflit d'intérêts pesant sur des personnes mêlées de près à cette histoire.

Des doutes subsistent notamment sur le président de la section locale de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Gilles Lacroix, et sur un conseiller municipal du parti au pouvoir à Laval et ancien président

de l'association libérale du comté de Fabre, M. Jean-Jacques Beldie.

Des informations indiquent que M. Lacroix serait sur le point de faire l'acquisition à bon prix de terrains qui seront dézonés tandis que M. Beldie aurait vendu une terre appartenant à sa famille pour la somme de \$1.5 million deux mois seulement avant que n'intervienne une entente sur le dézonage entre la municipalité et l'UPA.

M. Brassard a suggéré hier en Chambre que le mandat confié au ministère de la Justice soit élargi et que soit instituée une enquête en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête qui permettrait de convoquer et d'interroger les personnes concernées et ainsi obtenir des réponses à toutes les questions.

Une enquête plus tard

"Commençons par la recherche et nous ferons l'enquête par la suite si nous le jugeons nécessaire", a répondu en Chambre au nom du gouvernement la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, en l'absence motivée du premier ministre Robert Bourassa, du ministre de la Justice Gil Rémillard et du ministre de l'Agriculture Michel Pagé.



La vice-première ministre Lise Bacon a réitéré hier, à l'Assemblée nationale, les intentions du gouvernement Bourassa de faire toute la lumière sur les transactions foncières survenues depuis janvier 1985 dans le dossier du dézonage agricole à Laval.

L'UPA va s'opposer à tout dézonage agricole

MONTREAL (PC) — L'Union des producteurs agricoles (UPA) ne veut plus servir d'écran commode à la Commission de protection du territoire agricole du Québec et au premier ministre Bourassa et refusera dorénavant de négocier localement le dézonage des terres agricoles.

Cette décision a été annoncée hier par le président de l'UPA, Jacques Proulx, au cours d'une conférence de presse où il était accompagné de Gilles Lacroix, agriculteur et responsable des négociations de dézonage à Laval au terme desquelles il a été convenu d'affecter à d'autres fins près de 40 pour cent des terres zonées agricoles en 1979.

M. Proulx promet que l'UPA adoptera désormais une attitude rigide en s'opposant à tout dézonage agricole afin de mieux se mettre à l'abri de tous les intérêts particuliers des partis politiques québécois et municipaux, des environnementalistes et des spéculateurs de tout acabit.

De cette façon, il prévoit que la Commission devra arrêter "de se cacher derrière les autres pour les décisions qu'elle prend."

Bourassa blâmé

Quant au premier ministre

Bourassa, le président de l'UPA l'accuse de s'être traîné les pieds en retardant de 14 mois l'approbation d'une décision à propos de laquelle il y avait consensus entre les gens concernés, Ville de Laval et l'UPA.

"S'il n'avait pas tergiversé, Bourassa ne se retrouverait pas dans le merdier dans lequel il est aujourd'hui. Ça fait 14 mois que cette entente est signée."

L'UPA ne reviendra à de meilleurs sentiments qu'à la condition que le gouvernement adopte la loi déjà promise par le Parti québécois (dans son deuxième mandat) et le Parti libéral, la loi 100 interdisant la spéculation et encourageant la mise en valeur des terres inutilement en friche.

En bout de ligne, M. Proulx considère qu'il y aurait lieu de faire enquête non seulement sur le cas de Laval mais partout où il y a eu dézonage au Québec et particulièrement dans les zones urbaines.

Le leader de l'UPA a finalement sommé le chef de l'Opposition, Guy Chevrette, de se rétracter quant aux accusations portées contre Gilles Lacroix, de l'UPA de Laval et son épouse qui aurait fait une offre d'achat sur une terre appartenant à un promoteur contre certaines concessions.

S'il a des preuves, qu'il les sorte, a-t-il dit en substance.

Faire l'essai d'une Volkswagen, c'est payant.

Il suffit d'essayer une Volkswagen pour en tomber amoureux.

Et pour vous le prouver, nous sommes prêts, si vous avez l'intention d'acheter une voiture neuve, à vous donner, pour avoir essayé une Volkswagen, un certificat de 100\$ remboursable

au moment de l'achat.

Et même si vous achetez autre chose qu'une Volkswagen. Ce qui est peu probable.

Car une fois que vous aurez pris le volant et découvert les avantages de la technique allemande, vous ne pourrez plus résister à la tentation.

Et pour vous le prouver, nous sommes prêts à vous offrir 100\$.

Faites vite! Notre offre se termine le 17 juin.

Ne manquez pas une expérience aussi enrichissante. Détails complets chez votre concessionnaire Volkswagen.



Sherbrooke Automobile Inc.

2959, RUE KING O., SHERBROOKE/569-9111

Mont Orford Auto inc.

617, boul. Bourque, Omerville (Magog), 843-3368

ÉDITORIAL

La succession de Georges Vaillancourt

La saga libérale se poursuit dans le comté d'Orford et tout indique que le parti, fort d'une 32ème victoire d'affilée aux élections partielles, entend mettre du piquant dans l'investiture d'un successeur au député Georges Vaillancourt qui, selon toute vraisemblance, ne sollicitera pas un renouvellement de mandat.

La direction du PLQ ne fait pas mystère de son intention d'assurer la nomination de M. Robert Benoît, président du parti. Le directeur général Pierre Bibeau, avec un gros brin d'arrogance, assure que le parti est toujours parvenu à faire élire son président dans une assemblée d'investiture. Tant mieux. En autant que les règles soient respectées, que les militants aient un véritable choix, que les candidats désireux de briger les suffrages, puissent le faire librement. M. Benoît assure lui-même qu'il serait malheureux qu'un candidat jouisse de privilèges.

Ne doutons pas de la bonne foi de M. Benoît. Mais il aurait avantage à rappeler son credo politique à certains dirigeants et permanents du parti qui ne semblent pas partager la même philosophie. La direction du parti a certes le droit d'appuyer le candidat de son choix, elle n'a pas celui de brimer des candidats potentiels ni de dicter une ligne de conduite aux militants. Et elle ne leurrerait personne en remettant sans cesse la date du congrès pour finalement, en prétextant le manque de temps, désigner M. Benoît. Tout comme elle aurait mauvaise grâce à agir trop rapidement sans permettre aux candidats comme Irénée Pelletier et Gaétan Lavallée de vendre des cartes de membre du parti dans les délais requis pour que les nouveaux membres soient éligibles à voter.

Seule une convention en bonne et due forme satisfera les militants libéraux d'Orford.

Jean Vigneault

Par la faute de Parizeau?

Malgré la tourmente de la loi 178, le mécontentement à propos des garderies et l'affrontement sur les conditions de travail des infirmières, le parti libéral se dirige vers une victoire écrasante à l'élection générale. Positivement, cela signifie que le PLQ obtient un taux de satisfaction encore élevé. L'autre face de la médaille, c'est que le PQ sous Jacques Parizeau piétine et végète. Brillant ministre des Finances, M. Parizeau n'a pas démontré un leadership très stimulant.

Absent de l'Assemblée nationale, par calcul ou autrement, M. Parizeau joue pratiquement le rôle d'un observateur au lieu d'être le chef de l'opposition officielle.

Son parti en paiera la note et devra réviser le leadership en 1990. Mais les Québécois sont pénalisés parce que l'opposition officielle laisse le gouvernement naviguer comme si la mer lui appartenait.

J.V.

BAVASSERIES

Sous la houlette noueuse de leur sympathique et transparent premier ministre, les députés conservateurs ont parfois gambadé dans des pâturages interdits. Attirés par le vert des gazons, ou serait-ce par les verts billets, plusieurs se sont toutefois embourbés dans la fange et la boue. La presse, toujours mesquine, injuste et méchante avec les conservateurs, a pris plaisir sans s'en repentir, à les pourchasser. Faisons aujourd'hui amende honorable et hissons sur la plus haute marche un député conservateur qui s'est distingué par son patriotisme régional, par sa franchise et sa culture.

Gabriel Desjardins, valeureux député de l'Abitibi, ne sera jamais soupçonné de pusillanimité dans la défense de sa belle région. Il a sommé Denis Arcand, ce petit réalisateur prétentieux trop fin pour présenter ses films au Québec, de s'excuser auprès du festival de cinéma de Val d'Or. Vous savez ce que M. Arcand a commis comme bêtise? Il a

prétendu que de remporter un prix au Festival de Cannes, c'était plus valorisant que d'en gagner un au festival de Val d'Or! Faut-il être colonisé pour s'abaisser encore en 1989 à ramasser des prix en France quand pour moins cher on peut en obtenir au Québec et de plus prestigieux!

Les critiques de cinéma n'ont pas rabroué Arcand. Facile à comprendre, ces journalistes forment s'ils en ont écrit sur la Culture préfèrent passer deux semaines à Cannes que trois jours à Val d'Or. Deux semaines à côtoyer Deneuve, Adjani, Streep, Depardieu, Fellini, Spielberg, alors qu'ils auraient le privilège à Val d'Or de rencontrer tous les réalisateurs de l'ONF, La Poudre, Emile Genest et les frères Pilon tout en assistant à des rétrospectives de la série Valérie.

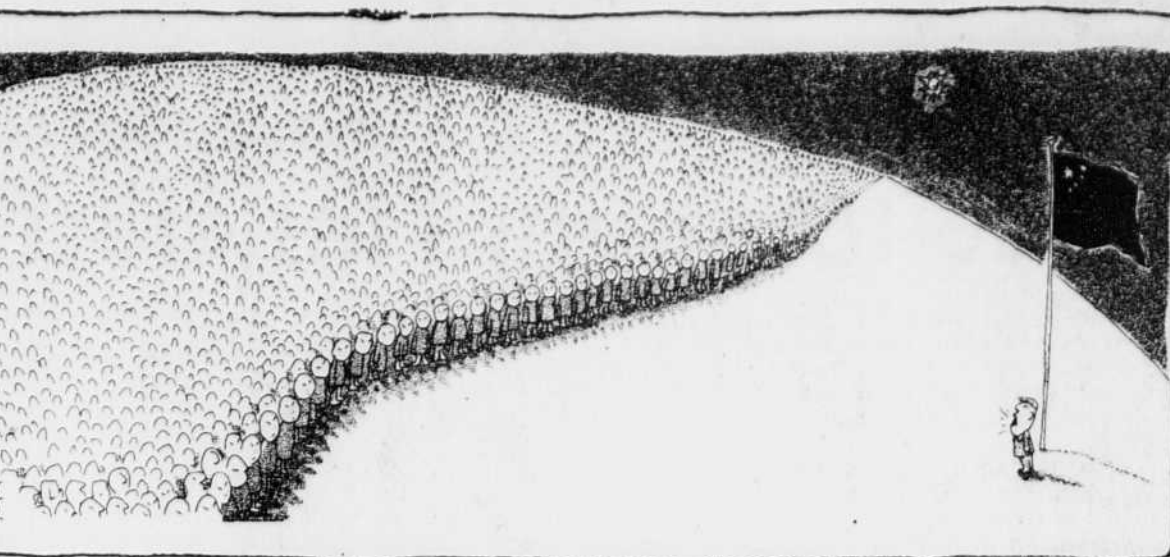
Mais les conservateurs ne sont pas tous attirés par les voyages à l'étranger. Certains ont conservé un attachement profond à leurs racines, comme Gabriel Desjar-

dins, un nationaliste fier. Malheureusement le jury met une sourdine à l'hommage que nous lui rendons. Il aurait dû proposer une législation pour interdire à un Canadien de participer à un événement international, avant d'avoir assuré sa présence à tous les événements régionaux de sa province. De plus, les propos de M. Arcand auraient mérité non seulement une réprimande, mais une amende: si le gouvernement conservateur laisse les Canadiens prétendre que Cannes est préférable à Val d'Or comme festival du cinéma, ils croient bientôt que François Mitterrand a plus de classe que Brian Mulroney, que l'économie japonaise est plus forte que l'économie canadienne, et que le Louvre recèle plus de trésors que le musée de Baie-Comeau.

A Gabriel Desjardins qui sauve l'honneur des conservateurs, chapeau. Et qu'il le porte enfoncé jusqu'au nez pour éviter que sa célébrité le fasse reconnaître partout.

Gaspard Blanchard

L'homme de la semaine



Vous êtes tous aux arrêts!!...

TRIBUNE LIBRE

Le partage des biens familiaux: on aurait dû aller plus loin

Le Réseau d'Action et d'Information pour les Femmes (RAIF), comme bien d'autres, a été plus qu'étonné de lire dans les médias et d'entendre à la radio des commentaires négatifs surprenants sur le nouveau projet de loi 146 destiné à effectuer un partage très limité des biens familiaux: maison principale, maison secondaire, meubles, voitures et régimes de retraite.

Étonné parce qu'on aborde ce projet de loi comme s'il devait régler tous les problèmes du couple alors qu'il ne s'attaque qu'à un aspect du mariage, l'aspect économique. Il n'est même qu'un premier pas vers un traitement un peu plus équitable du conjoint le plus lésé dans le couple, la femme, parce qu'elle prend soin des enfants ou qu'elle a vécu à une époque où les femmes restaient à la maison. Rien n'oblige les gens à se marier. Les conjoints de fait peuvent désormais signer les ententes qui leur conviennent. Mais s'ils se marient, ils doivent en accepter les conséquences.

N'oublions pas que la famille est une petite entreprise où chaque conjoint remplit une tâche. Il est donc normal que les acquis durant l'union soient divisés. L'État se doit d'offrir le meilleur cadre légal qui soit pour éviter les abus afin qu'aucun des deux parents ne soit pénalisé. C'est aux couples à s'ajuster à cette notion du ma-

riage-famille, non l'inverse. C'est ce qu'ont établi les autres provinces depuis longtemps et c'est ce que nous tentons d'obtenir depuis des années au Québec. Malheureusement, ici, le partage ne sera que très partiel, laissant plein de trous dans la loi. Ainsi les investissements, immeubles, argent, placements ne font pas partie du

lot partageable comme ce l'est ailleurs.

Il est malheureux que les opposants au projet de loi n'aient pas suivi les débats en commission parlementaire où tous les groupes, sauf la Chambre des notaires, ont fait valoir la nécessité de corriger les incroyables injustices dont sont victimes les femmes parce qu'elles ont fait confiance à l'institution du mariage. Ce projet de loi est cependant loin de satisfaire les demandes des femmes. Entre autres déceptions, il y a cette mesure transitoire qui accorde 18 mois pour renoncer au partage, par acte notarié, une mesure très inquiétante que toutes et tous avaient rejetée lors de la commission, à cause des pressions qui risquent de s'exercer sur le conjoint le plus vulnérable.

Nous apprécions le travail et les efforts remarquables de la ministre à la condition féminine Monique Gagnon-Tremblay qui a réussi, malgré tous les obstacles, à inclure dans le projet de loi le partage des régimes privés de retraite, un élément majeur de l'épargne des couples, dont la femme est privée actuellement lorsqu'elle divorce, augmentant son risque de se retrouver à la charge de l'État plus tard. Si on n'accepte pas que la richesse soit répartie plus équitablement entre conjoints, ce sera souvent aux contribuables qu'il reviendra de compenser. Y a-t-on songé?

Il est donc urgent que ce projet de loi soit adopté mais sans la possibilité de renoncer au partage.

Marcelle Dolmet
Hélène Guay
pour le Réseau d'action et d'information pour les femmes

NOTE

NDLR Une erreur s'est glissée dans une lettre parue jeudi dernier au sujet des négociations entre le gouvernement et les infirmières. Il était écrit que la profession d'infirmière était passée du 41ème rang au 91ème rang dans les préférences des choix de carrière. On aurait dû plutôt lire: du 41ème rang au 91ème rang. Nos excuses.

On vaut ce qu'on produit?

Un homme me disait l'autre jour qu'il trouvait que le transport adapté était un service très pénible. «J'ai un ami, a-t-il poursuivi, qui utilise le transport adapté, mais il est aux études, et je sais qu'un jour il travaillera comme moi et rapportera à la société. Alors ça ne me fait rien de payer pour lui».

Quelle valeur accorde-t-on aujourd'hui en 1989 à une personne qui ne rapporte pas «financièrement» à la société? L'emphase est beaucoup mise cette année sur la priorité du travail dans le milieu des personnes handicapées. Mais celles qui ne travaillent pas, à cause d'une formation manquante ou d'une trop grande lourdeur de leur handicap, quelle reconnaissance ont-elles?

J'ai connu des hommes à la retraite «défaits», sans motivation et sans aucune estime d'eux-mêmes à cause de l'identification de leur propre valeur à leur travail. J'ai vu des femmes «complexées» de n'avoir pas de statut de travailleuse et qui avaient pourtant buché toute leur vie à élever leur famille. Et combien y a-t-il d'enfants qui «dérangent» la carrière professionnelle de certains parents?

La dignité d'un être humain se mesure-t-elle à la valeur des biens qu'il produit ou rapporte?

Pourquoi tant de gens ont-ils peur de la vieillesse qu'ils associent à la perte d'autonomie et de capacités physiques et intellectuelles?

France Coutu

Alliance-Québec et l'avenir de la minorité anglophone

Il a été beaucoup question de langue cette semaine dans les journaux. Le Sommet de Dakar, une affirmation que le français est en péril au Québec et la rencontre annuelle d'Alliance-Québec sont autant de sujets qui ont suscité des commentaires dans les pages éditoriales.

— O —

Les anglophones ont-ils une place au Québec? Doivent-ils bâtir leur avenir ici ou s'en aller? Pour Alain Dubuc de La Presse c'est là que réside le véritable problème des anglophones québécois.

Lors de leur dernière rencontre, écrit-il, ils ont cherché une autre voie pour faire valoir leurs droits et rétablir le dialogue avec la majorité francophone.

Dubuc affirme qu'il n'y a qu'une seule façon d'amorcer le rapprochement entre les deux groupes: les anglophones doivent apprendre à devenir de vrais Québécois à part entière. Ils ne se définissent pas comme Québécois mais comme des Canadiens vivant à Montréal. C'est ainsi qu'ils vivent en vase clos, manifestant de l'indifférence, sinon une profonde ignorance de l'histoire du Québec.

— O —

Faisant écho à la même rencontre, Don MacPherson de The Gazette souligne qu'on y a appris au moins une chose: les francophones du Québec, ceux que l'on peut considérer comme des modérés, sont las d'entendre leurs compatriotes anglophones se plaindre.

Des personnalités francophones avaient été invitées à la rencontre.

MacPherson fait, par ailleurs, remarquer que jusqu'ici toutes les tentatives d'amorcer un dialogue entre les deux groupes sont venues des anglophones. Les francophones manifestent une certaine lassitude quand il s'agit de dialoguer. Peut-être sont-ils tout simplement las d'écouter, ajoute MacPherson.

— O —

Pour Jean-Claude Leclerc du Devoir c'est l'orientation qui fait défaut à Alliance-Québec. Cha-

pas la communauté anglophone. Sans plan d'action précis, l'organisme est à la dérive.

— O —

Sylvio Saint-Amant du Nouvelliste de Trois-Rivières se demande dans quelle mesure les anglophones suivront le mot d'ordre du mouvement de ne pas voter pour les libéraux lors du prochain scrutin provincial. Il est bien difficile de le dire. Alliance-Québec connaît un problème de leadership qui lui enlève une certaine crédibilité.

Sommets, il faut, selon Vigneault, se poser la question suivante: entre Québec en 1987 et Dakar en 1989 que s'est-il passé pour justifier l'enthousiasme de M. Mulroney et surtout satisfaire les pays les plus démunis de la francophonie?

— O —

A l'occasion du Sommet, une revue française a publié une entrevue avec M. Philippe Roussillon, président de l'Institut de recherche sur l'avenir du français. Celui-ci y affirme que le Québec est le seul pays où la langue française semble condamnée à mort.

On pourrait se moquer de ce sombre pronostic, commente Guy Cormier dans La Presse. Mais la sagesse commanderait peut-être plutôt que l'on considère ce que fut le destin des Franco-Américains. Même s'ils avaient été munis d'institutions scolaires et politiques, ils n'auraient pas résisté à la fascination de l'anglais.

— O —

Pour M. Roussillon, note Bertrand Tremblay dans Le Quotidien de Chicoutimi, les francophones québécois ne seraient plus que des Louisianais en puissance ou au mieux des Acadiens rivaux obstinément à leur terre. Et pourtant c'est l'anglais qui est en péril au Québec. Les chevaliers d'Alliance-Québec ne cessent de le crier sur tous les toits.

Tremblay considère que M. Roussillon jette à nouveau sur nous ce regard condescendant que la France a dirigé vers son ancienne colonie après les révélations

de Louis Hémond dans Maria Chapdelaine et les retrouvailles du général De Gaulle lors de son mémorable voyage à Québec en 1967.

— O —

Il faut retenir trois choses du Sommet de Dakar, remarque Paul-André Comeau du Devoir. En premier lieu, la décision de la France d'effacer la dette des pays francophones de l'Afrique. Au prochain Sommet économique de Paris, en juillet, cette décision pourrait entraîner un changement dans l'attitude de Washington au sujet de la dette des pays en voie de développement. En deuxième lieu, le plan de développement des pays du Sud échelonné sur dix ans. Il s'agit d'une série de défis précis et ciblés qui répondent aux besoins réels de

ces pays en quête d'un véritable décollage économique.

Sur le terrain miné des droits de la personne, le Canada a fait adopter une résolution timide, peu contraignante, sans doute, mais le clou est enfoncé. La francophonie, écrit Comeau, ne sera pas un cénacle où l'on fermerait pudiquement les yeux sur les atteintes à la dignité des hommes et des femmes.

— O —

Au lendemain du Sommet de Dakar, écrit Jean-Guy Dubuc, dans La Voix de l'Est de Granby, on peut espérer que les pays riches mettront un peu de logique dans leurs générosités trop égoïstes: ceux qui aident sans se soucier des droits des personnes ne font qu'alimenter l'injustice et le mépris envers les plus faibles.



Revue de presse par Guy Rondeau (PC)

DAKAR

L'optimisme du premier ministre Mulroney quant à l'établissement prochain d'un Commonwealth francophone n'est peut-être pas partagé par tous les Canadiens, estime Jean Vigneault de La Tribune de Sherbrooke. Plusieurs pays regroupés sous le drapeau de la langue française n'ont rien à faire dans ce regroupement. Pour plusieurs d'entre eux, la langue française n'est qu'un accident culturel.

— O —

Vianney Duchesne du Soleil écrit qu'il se dégage une constatation fort simple de la rencontre: Alliance-Québec ne représente

Pour justifier la poursuite des



la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5486

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH

Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ

Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODÉAU
Chef éditorialiste-adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur

JEAN-FRANÇOIS ROULEAU
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Directeur de la production

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GÉRARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

BENOÎT CÔTÉ
Chef presseur

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gérante du crédit

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Gérant

BÂTISSE

ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gérants de district:

PIERRE-ALAIN DION

JACQUES FAUCHER

MICHEL FOURNIER

MICHEL LAVOIE

SERGE NADEAU

CLAUDE OUELLET

JEAN-MARC PÉPIN

GASTON PIVARD

JEAN-CHARLES POULIN

FORUM

Les élections en Amérique latine

Le mois de mai 1989 aura été riche en événements pour l'Amérique latine où des faits multiples ont bouleversé la vie des peuples de quatre pays - le Paraguay, la Bolivie, le Panama et l'Argentine - qui ont participé à des processus électoraux visant le remplacement de leurs autorités respectives. Chacun de ces pays a essayé de s'ajuster à sa façon aux normes démocratiques qui caractérisent le développement de la société humaine vers la fin du XXI^{ème} siècle. Mais la crise économique, politique et sociale de longue durée qui frappe tous les pays situés au sud du Rio Grande a beaucoup influencé ces processus électoraux qui, dans la plupart des cas, ont été réalisés dans des condi-

didat par le parti Colorado, le même parti que celui du général Stroessner. L'opposition - décimée depuis bien longtemps - se rassembla autour de la candidature de Domingo Laino, un farouche opposant de Stroessner, au sein du parti Libéral Radical Authentique.

Inutile de rappeler que le général Rodriguez emporta ces élections haut la main. Le parti Colorado obtint ainsi non seulement la présidence du pays, mais aussi les deux tiers de la Chambre des Députés et de la Chambre des Sénateurs et ce, en vertu d'une clause de la loi électorale - copiée d'une loi fasciste de Benito Mussolini - qui établit le principe qui

dans une proportion que les observateurs étrangers estimaient à peu près de trois à un, ce qui n'a pas été agréable pour l'homme fort du pays - le général Manuel Noriega, le même qui se bat à couteaux tirés contre les USA depuis deux ans - et qui fit annuler ces élections.

Sur la toile de fond se trouve le Canal de Panama, ce Canal que les Américains doivent rendre aux Panaméens d'ici une décennie d'après les traités souscrits par le président James Carter et par le général Omar Torrijos, qui était, à l'époque, l'homme fort du Panama.

Noriega, un ancien membre de la CIA qui, aujourd'hui, est aux prises avec la justice américaine pour trafic de drogues, est devenu un grand ami des Japonais. Or, ceux-ci ont besoin de construire un deuxième canal au Panama ou bien d'élargir le canal actuellement existant, à moins qu'il ne trouvent plus rentable de faire un nouveau canal qui passerait à travers le Nicaragua et ferait le bonheur des Sandinistas qui se sentent maintenant étouffés par le blocus américain. Dans ces conditions, il n'était pas question pour le général Noriega de se laisser ravir le pouvoir par la voie démocratique. Après avoir annulé les élections, il réprima durement les opposants qui sont descendus dans les rues de la capitale pour protester contre sa dictature. Alors, pour le peuple Panaméen, tout est à recommencer.

BOLIVIE: COCA ET ÉLECTIONS

Le peuple bolivien est allé aux urnes le 7 mai et trois candidats ont brigué les suffrages populaires: Gonzalo Sanchez, du MNR -

l'actuel parti au gouvernement; le général Hugo Banzer - leader des forces de droite et ancien dictateur qui gouverna la Bolivie avec une main de fer dans les années 1970 - et qui compte présentement sur l'appui de la Démocratie Chrétienne, et Jaime Paz Zamora, du Mouvement de Gauche Révolutionnaire. Les résultats de ces élections n'ont pas été clairs.



Noriega

Aucun candidat n'a pu obtenir la majorité des voix. Ceci amènera le Congrès à décider sur la personne qui succèdera à l'actuel président Paz Estenssoro. Cependant, il semble que la fraude à caractériser une fois de plus le processus électoral bolivien. Si les autorités donnent le gain au candidat officiel, le général Banzer refusera de reconnaître la défaite et soutiendra qu'il a eu la majorité en premier et que le pouvoir doit lui revenir. La crise politique est belle et bien installée en Bolivie et les forces armées - frémement accusées d'être liées

au trafic de drogues-risquent d'être une fois de plus les maîtres de la situation.

ARGENTINE: LA CRISE PERMANENTE

Le 14 mai, le peuple argentin est allé aux urnes pour choisir le successeur du président Raul Alfonsín. Après une période électorale relativement calme, le candidat peroniste, l'avocat Carlos Menem, l'emporta largement sur le candidat officialiste, le radical Eduardo Angeloz. Mais le calme a été suivi par la tempête. Les militaires ont trouvé bon de profiter de ce moment de rechange pour pousser leurs revendications voulant que leurs leaders emprisonnés par le gouvernement civil à cause des excès qu'ils ont commis dans les années 1970 et au début des années 1980 - soient libérés. Les militaires reprennent ainsi un espace politique qu'ils avaient perdu pendant un certain temps et s'érigent à nouveau en maîtres de la situation.

Entretiens, la crise économique argentine vient d'exploser à nouveau. Le pays est terriblement endetté envers l'étranger et ne peut plus rencontrer les obligations émergeant du service de la dette extérieure. La semaine dernière, Alfonsín s'est vu obligé de mettre en vigueur un plan économique d'urgence - une économie dite «de guerre» - qui doit provoquer des nouveaux transferts de ressources du secteur privé à l'Etat.

Le peuple argentin, extrêmement appauvri, a commencé à réagir de façon violente et des affrontements avec des morts viennent de se produire à Rosario, la troisième ville du pays, et à Buenos Aires, la capitale de l'Etat.

Tout semble indiquer que la période de transition allant jusqu'au 10 décembre 1989 sera écourtée et que le candidat peroniste récemment élu sera bientôt appelé à gouverner, mettant ainsi une fin abrupte au gouvernement d'Alfonsín.

L'espoir suscité par les élections réalisées dans quatre pays



Raul Alfonsín

de l'Amérique latine semble ainsi s'effriter dans une réalité qui ne fait prévoir que de nouvelles vagues de violence dans un continent qui est plongé depuis longtemps dans une crise dont on ne voit pas l'issue au moins pour l'instant.

Julio Rodriguez est professeur au département de service social de l'université de Sherbrooke

Une fenêtre sur le monde

Par Julio Rodriguez



tions très difficiles. Regardons ces processus de plus près:

Paraguay: un dictateur «démocratique»

Lorsqu'au mois de février dernier le général Andrés Rodríguez déposa le gouvernement du général Alfredo Stroessner, il promit publiquement que le Paraguay retournerait très vite à la communauté des nations démocratiques. Il a tenu parole puisque avec empressement, ce général - qui est connu au niveau populaire sous le surnom de «général cocaine» - convoqua des élections pour le 1^{er} mai 1989 et «accepta» volontiers de se porter can-

accorde des législateurs supplémentaires pour les partis qui gagnent une élection (majorité avec «bonus»). Le général Rodriguez matérialise ainsi un vieux rêve des militaires paraguayens: il devient dictateur avec l'appui de la population, et même s'il peut être lié au trafic de drogues ou à la contrebande, personne pourra le déloger au moins jusqu'en 1993, excepté s'il a des désaccords avec ses collègues militaires.

PANAMA: L'OMBRE DU JAPON

Le 7 mai le peuple Panaméen se rendait aux urnes. Tout semble indiquer que les partis de l'opposition ont gagné ces élections

ANALYSE

par Peter GORRIE

TORONTO (PC) — Le gouvernement de l'Ontario, qui s'apprête à couper dans les honoraires des 17,000 médecins de la province, est sur la corde raide.

De semblables expériences dans les autres provinces permettent de croire que si le gouvernement ontarien prend des mesures pour contrôler les coûts exorbitants des soins de santé, il pourrait faire face à de terribles batailles légales et politiques avec le puissant corps médical.

Par ailleurs, si le gouvernement tente de négocier des limites acceptables aux médecins, il pourrait se retrouver avec une solution plus ou moins inefficace.

Le ministre de la Santé, Elinor Caplan, songe à la nécessité de contrôler les dépenses des soins de santé, qui représentent aujourd'hui le tiers des dépenses annuelles de la province (\$41 milliards).

Près de \$4 milliards sont versés directement aux médecins par le Régime d'assurance-santé en paiement des soins apportés à leurs malades. Avec des augmentations annuelles de 15 pour cent en moyenne, les dépenses ont quadruplé pendant ces dix dernières années, dépassant largement le taux d'inflation ou le taux de croissance de l'économie de la province.

Dans une recommandation plutôt vague, un groupe de consultants de haut-niveau a suggéré au gouvernement, la semaine dernière, «une enveloppe pour les honoraires des médecins».

La recommandation écrite ne va pas loin. Un porte-parole de ce groupe — le comité médical

qui relève du cabinet du premier ministre — a nié qu'il recommandait de plafonner les versements aux médecins.

Néfastes

La présidente du Collège des médecins de l'Ontario, Carole Guzman, a décrit comme néfaste cette recommandation. «Ce serait refuser des soins à un malade», a-t-elle déclaré après la parution du rapport.

«Toute limite, quelle que soit la coupe, signifie rationner les soins de santé, et cela, les Canadiens s'y opposent», a dit Doug Geekie, porte-parole de l'Association médicale canadienne.

Terre-Neuve a essayé de limiter les tarifs dans les années 70, mais le gouvernement a dû reculer devant les menaces de ses deux seuls neurochirurgiens, qui voulaient partir en vacances une fois les caisses vides.

Quant aux autres provinces, il n'a pas été facile non plus pour elles de prendre des mesures.

En 1987, la Saskatchewan a fixé un plafond de \$189 millions. L'association médicale de la province, prétextant qu'il n'y aurait plus d'argent trois semaines avant la fin de l'année, a fait appel aux tribunaux.

La Cour d'appel de la Saskatchewan a jugé, en décembre dernier, que le gouvernement pouvait imposer une limite, mais devait rembourser le tarif régulier aux médecins.

Après cette bataille perdue, le gouvernement suggère à l'association de nouveaux contrôles, lors des présentes négociations. Les deux parties ont refusé de commenter les pourparlers.

En Colombie-Britannique, où le gouvernement a fixé un plafond, les médecins doivent rembourser le régime d'assurance-santé, si ce plafond est dépassé. Au cours de l'exercice fiscal 1986-87, les honoraires ont été coupés de six pour cent, jusqu'à ce que les dépenses retournent en-dessous de la limite.

Cependant, le gouvernement a injecté de nouveaux fonds dans le régime ces deux dernières années, quand les versements ont dépassé le plafond. L'association médicale de la Colombie-Britannique s'attend à obtenir une forte augmentation des tarifs et à une enveloppe budgétaire plus souple pendant les présentes négociations.

Egalement, des contrôles plus subtils ont été tentés dans deux autres provinces.

Le Québec, par exemple, limite à \$41,027 le montant que chaque omnipraticien peut facturer à chaque trimestre de l'année. Les médecins ne touchent que 25 pour cent du tarif régulier quand ils ont dépassé le plafond.

Personne n'y perd

Le plafond est plus élevé dans les régions éloignées mais les nouveaux médecins dans les régions favorisées — Montréal, Sherbrooke et Québec — ne touchent que 70 pour cent du tarif régulier pendant leurs trois premières années de pratique.

Le Régime d'assurance-santé du Québec, en vigueur depuis 10 ans, semble strict, mais en fait, il a peu d'effet sur le montant global versé aux médecins, selon

Georges Gagnon, directeur de la Fédération des omnipraticiens du Québec.

Il y a des exceptions, et dans les régions éloignées, les médecins peuvent contourner le plafond, en traitant les malades dans les hôpitaux plutôt que dans leurs bureaux.

Moins de 20 pour cent des médecins n'ont de façon générale jamais atteint le plafond. Ils cessent de travailler jusqu'au début du prochain trimestre. Les malades peuvent toutefois trouver un autre médecin.

Le principal résultat a été une distribution plus équitable des honoraires des soins de santé parmi les 7,000 médecins de famille, selon Georges Gagnon. Toujours selon lui, la facture de la plupart d'entre eux se chiffre annuellement à \$120,000, soit \$44,000 en-dessous du plafond.

Le gouvernement de l'Alberta a récemment adopté un programme complexe, fixant une limite annuelle du nombre total de services fournis par ses 3,000 médecins.

Si le plafond est dépassé, le tiers du surplus est déduit de l'augmentation de tarifs de l'année suivante.

L'Association médicale de l'Alberta a accepté ce programme qui, dit-on, a eu peu de conséquences déviantes face à un contrôle inévitable du gouvernement», dit le président, Sandy Murray.

«Nous avons cru, ajoute-t-il, qu'il était préférable de négocier une clause plus ou moins acceptable plutôt que de s'en voir imposer une».

BILLET

La fuite? Ce n'est pas moi...

La fuite du budget Wilson a donné lieu à nombre d'autres fuites. Je pense à fuite non dans le sens de perte d'une substance, mais dans le sens de fuir, de se sauver. A nous regarder vivre et agir, j'ai l'impression que la fuite est l'attitude moderne la plus ancienne.

Beaucoup fuient leurs responsabilités. C'est toujours la faute des autres. «Il s'est commis un crime et il faut trouver les coupables...» C'est le journaliste... non, il est un héros. C'est Wilson... non, il est une victime. C'est un fonctionnaire... non, il n'y a rien de prévu au code criminel. C'est... non, c'est...

Oui vraiment, c'est l'histoire moderne la plus ancienne. Vous vous souvenez de ceux que l'on a appelés Adam et Eve? «Yahvé Dieu appela l'homme et lui dit: aurais-tu mangé de l'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger? L'homme dit: c'est la femme que tu as placée près de moi qui m'a donné de l'arbre, et j'ai mangé. Yahvé dit à la femme: qu'as-tu fait là! La femme répondit: «C'est le serpent qui m'a dupé, et j'ai mangé». (Gn 3, 9-13).

Les pêcheurs de la Gaspésie ont conscience d'éliminer les crabes, mais ce n'est pas de leur faute: c'est Pêche et Océan et les autres pêcheurs. De toute façon, si eux ne pêchent pas, il y en aura d'autres... donc... La pollution des rivières et des lacs, ce sont... La déchéance des mœurs sexuelles, de la violence, ce sont les jeunes... ou peut-être bien les adultes qui ne donnent pas leur place aux jeunes. Ce sont... ce sont...

Il me semble que nous avons tous besoin d'aiguiser notre sens des responsabilités. Si notre terre se détériore, si la société tourne mal, ce n'est pas uniquement la responsabilité des autres. S'il est nécessaire de donner de grands coups de barre, de transformer notre milieu, cela relève aussi de notre responsabilité.

J'aimerais que tel aspect de notre vie en société s'améliore... Qu'est-ce que moi je suis prêt à faire dans ce sens? Dieu nous a confié un monde: un monde matériel et un monde humain. Il nous fait confiance. Un jour, une foule considérable suivait Jésus pour entendre sa parole. Le soir venu, les apôtres s'inquiétèrent et dirent à Jésus: «Renvoie la foule, pour qu'ils aillent dans les villages, où ils trouveront logis et vivres.» Mais Jésus leur répondit: «Donnez-leur vous-mêmes à manger.» Et après avoir multiplié les pains, Jésus les confia aux apôtres pour qu'ils les distribuent eux-mêmes. Il resta en surplus douze corbeilles de pain, autant que le nombre des apôtres (voir Luc 9, 11-17). Ceci, parce qu'il y a encore d'autres personnes qui ont faim et soif, et pas seulement de pain matériel. Et chaque apôtre a une corbeille dont il est responsable.

Nous sommes tous en possession de notre corbeille pleine de ce dont a besoin quelqu'un près de nous, dont a besoin notre société. Allons-nous prendre la fuite et dire: ce n'est pas de ma faute. Allons-nous au contraire nous reconnaître solidaires et responsables?

André Castonguay, ptre

SUPER

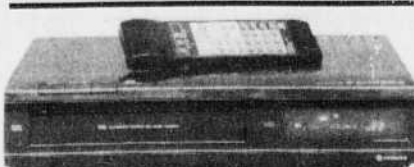
VENTE D'INVENTAIRE

SUPER SPÉCIAUX

GARANTIE DE 5 ANS

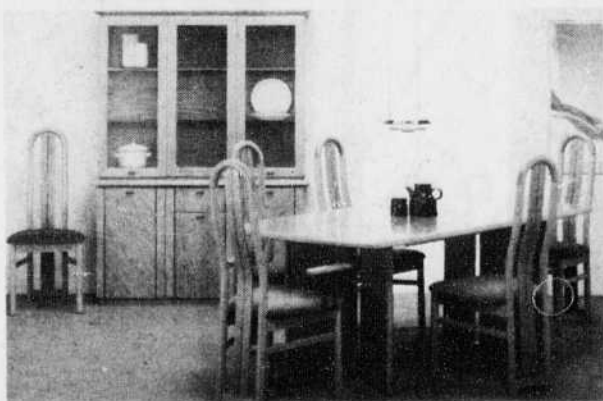
20" TÉLÉCOMMANDE

419\$



AFFICHAGE À L'ÉCRAN TÉLÉCOMMANDE SANS FIL 359\$

MOBILIERS: CHAMBRE CUISINE SALON



Venez choisir un ameublement à votre goût parmi le plus vaste choix de la région à un prix que vous aimerez.



ACHETEZ AVANT L'AUGMENTATION DES TAXES

STATIONNEMENT GRATUIT en arrière du magasin. Entrée par rues Peel ou Cathédrale.

GILLES BOISVERT MEUBLES

231 ouest, rue King Sherbrooke 563-4743



DEPUIS 26 ANS À VOTRE SERVICE

N.B. FERMÉ LE SAMEDI A MIDI (12 hrs) JUIN-JUILLET-AOÛT MERCI

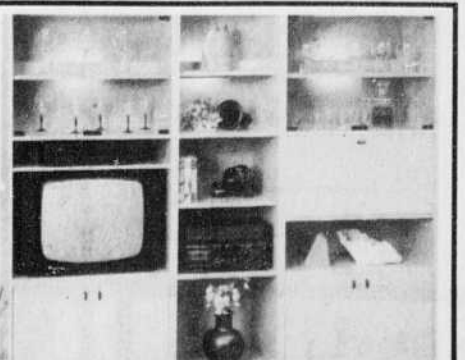
DE SUPER SPÉCIAUX VOUS ATTENDENT DE PAR TOUT LE MAGASIN.

VENEZ ÉCONOMISER DES MAINTENANT

Photo à titre indicatif

LAVEUSE SÈCHEUSE À partir de	859\$	RÉFRIGÉRATEUR 14 P.C.U. À partir de	699\$
CUISINIÈRE 30 POUCES À partir de	599\$	LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ À partir de	429\$

3 UNITÉS 399\$



VIVRE

Pour la robe de la mariée, la seule ligne de conduite c'est de laisser aller son imagination!

Tout le monde sait ce que le retour du temps chaud représente dans le monde de la mode. Il y a bien sûr les maillots de bain, les vêtements qui laissent le corps respirer, les couleurs qui s'accordent à l'été. Et il y a l'été des amoureux, celui des robes de mariées éclatantes qui brillent sur le parquet de l'église... ou du palais de justice.

En ce domaine, pas de ligne de conduite. Les créations affichent les variantes de leurs concepteurs et conceptrices qui laissent voguer leur imagination... Encore, autant qu'anciennement, vive la mariée!



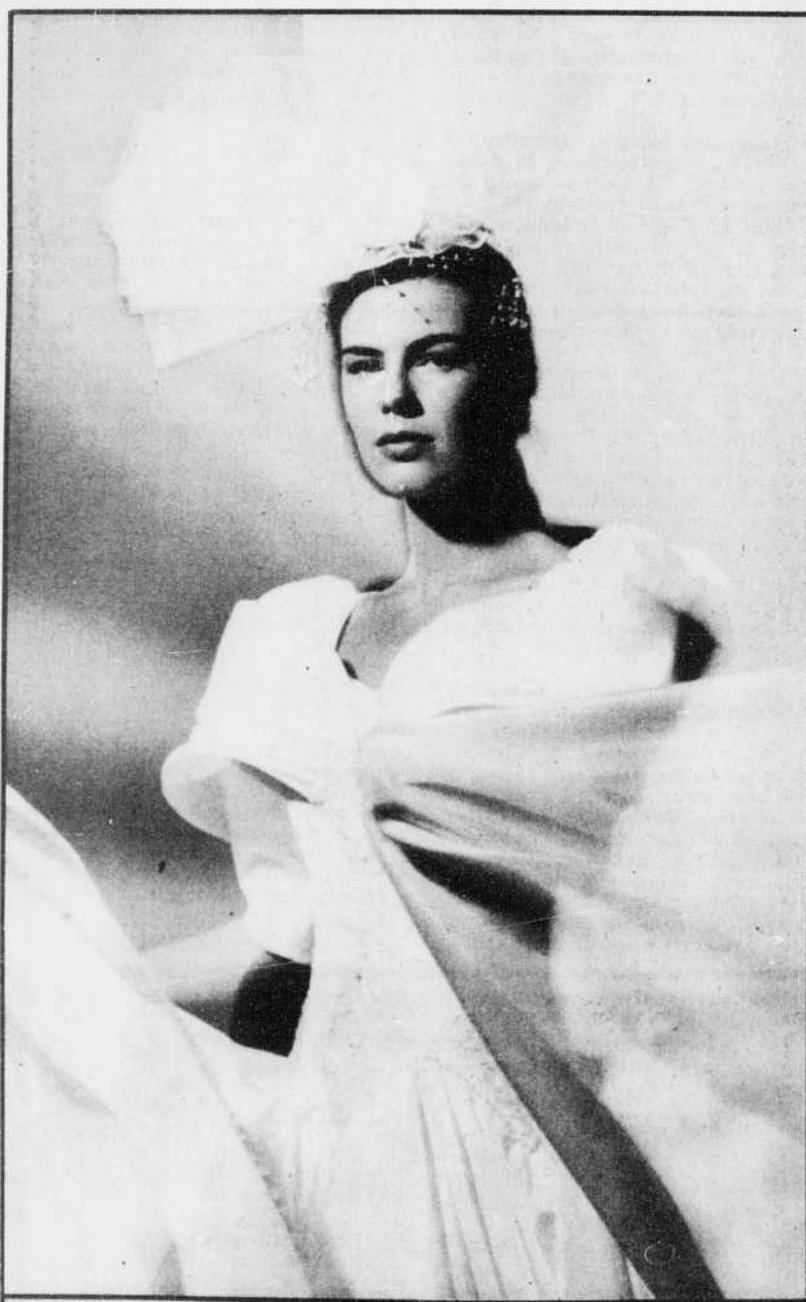
(Laserphoto PC)
Pour la femme qui ne se sépare guère du pantalon, Anne Forler présente une robe-pantalon où le satin est omniprésent. Un look décontracté mais sophistiqué grâce au style «toxedo» du blouson, qui n'en demeure pas moins le reflet d'une féminité sans conteste.



(Laserphoto PC)
Comme quoi l'innovation a sa place, voilà une robe audacieuse pour le grand jour... de quoi faire une entrée pour le moins remarquée. La designer Anne Forler a couvert le buste d'appliqués floraux faits à la main. La traîne de satin est une concession pour celles qui veulent sauver la tradition.



Un style puisé tout droit dans l'époque victorienne et signé Christine Morton, une designer de Vancouver. Cette création d'une simplicité envoûtante est confectionnée en taffeta et agrémentée d'appliqués antiques. La soie occupe une bonne place, notamment sur le chapeau qui ramène à une époque révolue.



(Laserphoto PC)
L'élégance d'une grande dame de théâtre, voilà ce que le designer David E. Rea a voulu pour sa mariée de l'été 89. La robe confectionnée en taffeta est délicatement décorée par de légers diamants. Un agencement qui donne une élégance sans pareil, tout en conduisant le regard vers la superbe crinoline.

PUITS ARTÉSIENS

Armand Vaillancourt Pompes inc.

FORAGE DE
PUITS ARTÉSIENS
(Affilié à Lalime & Frères Inc.)

EXPERTS CONSCIENCIEUX
TRAVAIL GARANTI
ÉQUIPEMENT MODERNE

Agent autorisé
JACUZZI

Vente - Service - Réparations
de toutes marques de pompes à eau

Armand Vaillancourt Pompes inc.

415, rue St-Roch Sud, Rock Forest

(819) 864-4208



Jules Grégoire

OUVERTURE PROCHAINE DE NOS NOUVEAUX LOCAUX

Jules Grégoire, o.o.d.,
opticien d'ordonnances
Place des Congrès, 2655 King O.,
Sherbrooke
564-2994

51985x

SUPER AUBAINES

des aubaines fracassantes!

TAPIS COMMERCIAL
avec légères imperfections à partir de
5.95 v.c.

TAPIS FINI VELOURS
Saxony de nylon sur entos de jute résistant à la souillure et aux taches.
Rég. 16.95
12.95 v.c.

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX DRACO
35% D'ESCOMPTE

TAPIS ELIE INC.
1023, Rte 220, St-Elie d'Orford, Qc., J0B 2S0
Tél.: 569-5995

SERVICE DE DÉCORATION

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

NOUVEAU Le Châteaumont

Centre Beauté Santé

Electrolyse
Massage suédois
Massothérapie
Traitement de la cellulite
Soins personnalisés
Sur rendez-vous

825, Place le Châteaumont
Fleurimont (Québec)

Cécile Hardy, inf. Prop. 822-1052

50218



ENFIN UN TRAITEMENT CAPILLAIRE
PAS COMME LES AUTRES!

selon la tradition chinoise
Phyto-bio dermie

DES SOINS INDIVIDUELS POUR

CHUTE DE CHEVEUX (inversité) • TRANSPARATION
PELLICULES • CUIR CHEVELU GRAS • CUIR CHEVELU SENSIBLE
CUIR CHEVELU SEC • DÉMANGEAISON:
Le traitement du cuir chevelu qui peut vous
éviter un remplacement capillaire (prothèse)
Consultez notre technicienne en traitement capillaire
KARMEN CHARTIER les jeudi, vendredi et samedi.

CONFIDENCE
CENTRE
DE
BEAUTÉ

275, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 567-8488

52117x

Solde
50%
sur toute la
COLLECTION
PRINTEMPS-ÉTÉ 89
débutant le 3 juin.

FRANCE ANCTIL
DESIGNER
38, rue Peel, Sherbrooke
Plateau Marquette **569-0991**

51887x

VIVRE

Une mode raffinée cet été pour les hommes

Le costume se taille la part du lion et les outrances sont remises au placard

par Marie-Dominique FOLLAIN

PARIS (AFP) — Une mode raffinée et élégante, où le costume se taille la part du lion et les outrances sont remises au placard. Ainsi en ont décidé couturiers et créateurs.

Donc pas de révolution pour les beaux jours, mais une originalité de bon ton qui s'exprime dans le choix des couleurs et des matières. L'indispensable costume n'est plus réservé aux banquiers ou autres hommes d'affaires: il est de toutes les heures, dans de multiples versions revues et corrigées. Tantôt sans col, ou à petits revers et six boutons comme l'aurait aimé Proust, tantôt très souple, aux épaules arrondies, soulignant légèrement la taille et souvent accompagné d'un gilet. Les pantalons larges, à pinces, ont des bas étroits et parfois des revers. A réserver aux plus téméraires: le costume-bermuda, le costume à pantalon-corsaire ou le costume-short.

Plus forcément noir

Raffinement oblige, le smoking n'est plus forcément noir mais marine, bordeaux, quelquefois de couleurs vives et le spencer en peau remplace parfois la veste.

Les matières en vedette: le lin, la soie, la laine légère et le coton que les couturiers mélangent entre eux ou qu'ils associent à des fibres synthétiques. Quant aux couleurs, les classiques gris, beige et marine laissent souvent la place à des tonalités chaudes, rouge, lie de vin, vert brousse, jaune safran, terre cuite.

Sagesse de rigueur

Si la sagesse semble de rigueur, chaque créateur a, selon son style, "griffé" les modèles que l'on verra cet été.

Chez Montana, c'est le grand jeu des vestes: courtes ou longues, à revers côtelés, cintrées, croisées avec un seul bouton sur la hanche sur des pantalons larges et à taille haute. Les couleurs sont celles des fruits exotiques — kiwi, banane, mangue, papaye — ou des camaïeux de gris, de brun ou de beige.

L'homme vu par Hermès est superbement chic. Il porte des shorts coloniaux en agneau, des polos de cachemire, des gilets boutonnés haut sous des sages costumes à trois boutons. Et le soir, les boutons de son smoking sont à imprimés Révolution, comme il se devait pour en fêter le bicentenaire.

Une première également dans ces collections, la société S.T. Dupont, renommée pour ses briquets, ses stylos et sa maroquinerie, a présenté une ligne de vêtements masculins dessinée par un jeune stylist, Christian Charrat, qui a oeuvré pendant cinq ans chez Dior. Fidèle à l'image de marque de la maison, la collection est classique, sans excès de style, avec des costumes en serge, ou en lin, des ensembles de voyage — parkas et

blousons — et des smokings portés avec des T-shirt blancs brodés.

Du côté des créateurs espagnols qui s'illustrent depuis plusieurs saisons par leur originalité, Adolfo Dominguez joue la souplesse avec des costumes aux épaules adoucies, des pantalons fuselés dans le bas, de longues blouses molles en guise de veste dans les tons de marine, noir, chocolat, moutarde et

bleu tendre.

Inursion à Wall Street

Au chapitre des Japonais, Kenzo, le plus parisien d'entre eux, fait une petite incursion à Wall Street avec de stricts costumes à veste droite en laine légère et des trenchs courts. Mais il préfère visiblement la décontraction d'ensembles en lin dans des tons vert d'eau, jaune d'or, bleu ciel, ou, pour le plein été, le confort de pantalons-sarouels et

de débardeurs en coton pastel.

Chez Yohji Yamamoto, les vestes de lin marron, gris, vert pâle, se portent hyper-larges avec des revers décalés, les pantalons très souples sont retenus par des bretelles sous des gilets et les blouses de peintre sont en velours côtelé écru. Quant à Issey Miyake, il ceinture systématiquement ses longs blazers, coupe parfois ses pantalons sous le mollet et mélange hardiment carreaux, rayures et unis.

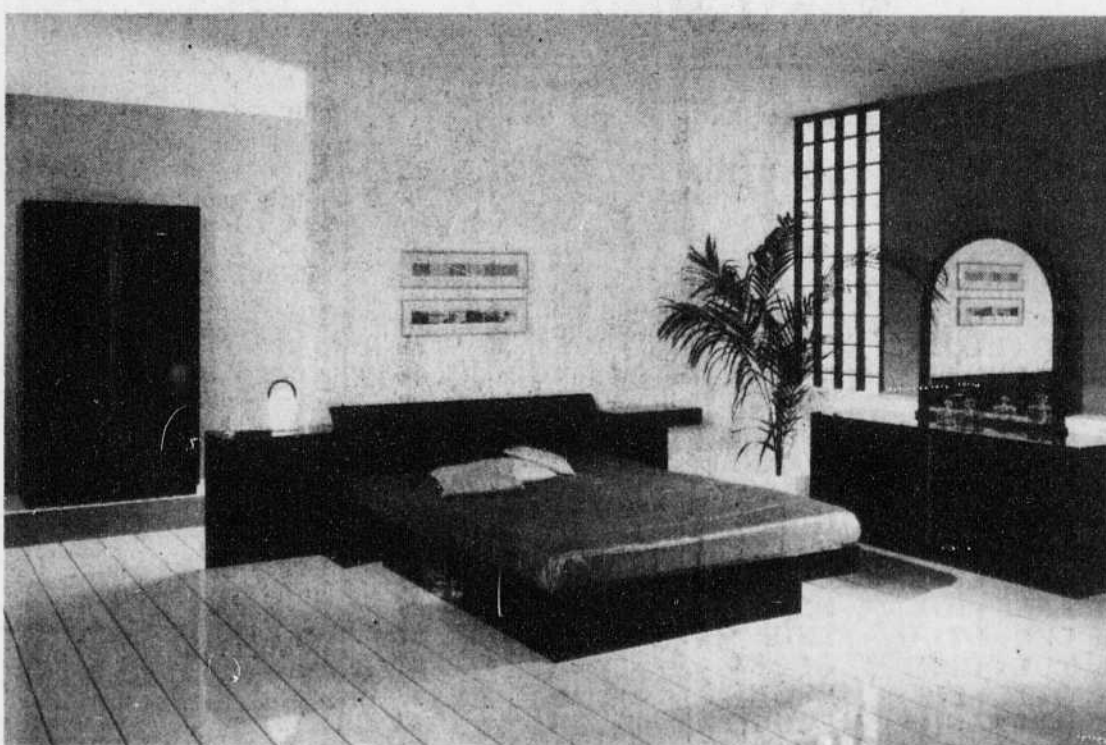
mobilia

UN STYLE DE VIE...



DEUX CHOIX **1** SEUL PRIX
\$ 2499

DEUX MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER
CHIC, ÉLÉGANT, ET RAFFINÉ,
LACQUE ITALIENNE POUR CEUX QUI RECHERCHENT UN MODÈLE
UNIQUE ET DE QUALITÉ À PRIX IRRÉSISTIBLE



TORONTO • QUÉBEC • SHERBROOKE • MONTRÉAL • OTTAWA

Carrefour de l'Estrée
Sherbrooke
3050 Boul. Portland 821-2102

ÉCOLE de COIFFURE

Institut de l'Art de la coiffure & Paul de Rycke Inc.

Début des cours

Juin, septembre et janvier (90)

Durée: 6 mois

- Les techniques les plus modernes
- Enseignants professionnels dynamiques
- Développement de votre style personnalisé
- Une préparation au marché de l'emploi

Demandez notre brochure

COURS

JOUR SOIR

ANGLAIS FRANÇAIS

Nom

Adresse

Ville

Prov

Code Postal

Tel



Interbeauté Le succès en coiffure

MONTREAL 866-5477 51188 Ste Catherine O., suite 101

H3B 1K1 HULL 771-7709

LAVAL 669-3501 653 St-Joseph J8Y 4B2

15B boul. des Laurentides

H7G 2B3

QUEBEC 529-0689

949 St-Joseph E. G1K 3C8

00331x

COURS D'ÉTÉ



14 juin — 28 juillet

COURS D'ANGLAIS — LANGUE SECONDE

Inscription et classement
les 5-6-12-13 juin 1989 entre 17h30 et 18h30,
Édifice Nicolls, Salle 1.

Certificat de compétence en anglais langue seconde.

DESCRIPTION

- méthode communicative axée sur la conversation
- cours offerts entièrement en anglais
- accent mis sur la compréhension auditive et l'expression orale
- développement du vocabulaire et des expressions courantes
- professeurs chevronnés de langue anglaise

CRÉDITS

L'Université Bishop's accorde 3 crédits supplémentaires pour les cours de niveau débutant ou intermédiaire et 3 crédits réguliers pour les cours de niveau avancé.

HORAIRE

2 soirs par semaine: de 19h00 à 22h00.
Lundis et mercredis ou mardis et jeudis, selon le test de classement.

AUTRES COURS ACADÉMIQUES (CRÉDITÉS)

Tous les cours se donnent 2 soirs par semaine de 7h à 10h p.m. à moins d'indication contraire.

COURS	TITRES	SOIRS
BAC 112b	Introductory Financial Accounting II	Mar. et jeu.
BMA 141b	Statistical Analysis for Business Decision II	Lun. et mer.
BMK 212b	Consumer Behaviour	Lun. et mer.
BMS 223b	Operations Management II	Mar. et jeu.
ECO 103b	Principles of Economics: Macroeconomics	Lun. et mer.
ECO 200b	Money and Banking in Canada	Mar. et jeu.
ENG 071b	English as a Second Language: Beginners II	Lun. et mer.
ENG 080b	English as a Second Language: Intermediate I	Mar. et jeu.
ENG 081b	English as a Second Language: Intermediate II	Lun. et mer.
ENG 100b	English as a Second Language: Advanced I	Mar. et jeu.
ENG 101b	English as a Second Language: Advanced II	Lun. et mer.
ENG 104b	Approaches to Short Fiction	Lun. et mer.
*FIN 381b	Painting II (F.A.S.S., 9:00 a.m. — 4:00 p.m.)	Lun. et mer.
*FIN 155b	2-dimensional Media ("")	Lun. et mer.
*FIN 190b	Introduction to Printmaking ("")	Lun. et mer.
HIS 252b	A History of Medieval Europe, 300 to 1000	Lun. et mer.
POL 216b	Canadian Provincial Politics	Mar. et jeu.
REL 101b	Introduction to Religion II	Lun. et mer.
REL 146b	Women & Religion	Mar. et jeu.
SOC 102b	Quebec Society I	Lun. et mer.
SPA 102b	Spanish for Beginners II (from 6:00-9:00 p.m.)	Mar. et jeu.

FRAIS DE COURS: \$80.00

FRAIS D'ADMISSION: \$15.00 (cours d'anglais, langue seconde)
\$25.00 (tous les autres cours)

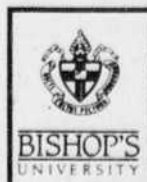
Semaine Intensive pour adultes

Immersion totale en anglais
9 AU 15 JUILLET 1989

- Programme accéléré: 6 heures de cours par jour
- Méthode communicative axée sur la conversation
- Professeurs chevronnés anglophones

Coût: \$365.
(tout inclus)

Résidence et repas sur le campus de l'Université.



Bureau de l'Éducation permanente

822-9670

Lennoxville, Québec, J1M 1Z7

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC

RICHMOND

ASBESTOS

composez 0 et

demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT



Sylvie Poulin

Réjean Roy, propriétaire, est heureux d'annoncer le retour de Sylvie Poulin, dans l'équipe de Coiffom/Coiffure.

PLACE MI-VALLON
ROCK FOREST — 564-2664

52116x

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Lors de la soirée Méritas 89 au Collège du Mont-Sainte-Anne, on a rendu un hommage particulier à deux directeurs qui quitteront à la fin de l'année scolaire. Il s'agit du directeur, M. Bernard Roy, et du directeur de la vie étudiante, M. Serge Goyette.

Soirée Méritas 89 au Collège du Mont-Sainte-Anne



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Lors de la soirée Méritas 89 du Collège du Mont-Sainte-Anne, deux étudiants se sont particulièrement distingués. Il s'agit de Nicholas Rouleau (au centre) qui a remporté le mérite d'excellence scolaire et Stéphane Ross, qui a réalisé la meilleure performance dans le secteur socio-culturel. Le directeur André Bessette leur a remis leur prix.



Conseil d'un jour

La Banque Nationale tenait récemment la demi-finale régionale de son concours «Président(e) du Conseil d'un jour». Dans l'ordre habituel, M. Jean Vigneault, rédacteur en chef à La Tribune, qui agissait comme président du jury, M. Paul Thérberge, directeur de la succursale du 110 Wellington nord à Sherbrooke, et Christine Viens, gagnante de la demi-finale, qui représentera la région Drummondville-Estrie à la grande finale nationale de ce concours oratoire, qui se tiendra au siège social de la Bnaque Nationale à Montréal, le 28 juin prochain.

Ephémérides

Samedi, le 3 juin 1989. C'est le 154^e jour de l'année.
Fêtes à souhaiter:
Kevin (abbé en Irlande, mort en 618). Charles Lwanga et ses compagnons (martyrs en Ouganda, 1886).

Anniversaires historiques:
1973 — Un Tupolev-144, avion supersonique soviétique rival de Concorde, s'écrase sur Goussainville (Val d'Oise), au cours du Salon aérien du Bourget: les six membres d'équipage sont tués ainsi que sept personnes au sol.
1963 — Mort du pape Jean XXIII.
1962 — Un avion s'écrase aux abords de l'aéroport d'Orly: 130 morts.
1942 — Raid aérien japonais sur Dutch Harbor, en Alaska. — Début de la bataille de Midway, dans l'océan Pacifique.
1937 — Le duc de Windsor, ex-Edouard VIII d'Angleterre, épouse une américaine divorcée, Wallis Simpson, au château de Candé (Maine-et-Loire).
1935 — Le paquebot français "Normandie" traverse l'Atlantique en un temps record: quatre jours et 11 heures.
1918 — Inauguration du service postal aérien entre New York, Boston et Montréal.
1899 — Mort du compositeur Johann Strauss.
1778 — Premier numéro de la Gazette de Montréal.
Ils sont nés un 3 juin:

L'artiste américaine de music-hall Josephine Baker (1906-1975).
L'acteur américain Tony Curtis à 62 ans.
L'actrice américaine Paulette Goddard à 76 ans.
La ministre Flora MacDonald à 61 ans.

PENSÉE DU JOUR:

Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion, mis le bonheur repose sur la réalité. (Chamfort)

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour samedi avec un aperçu pour dimanche.

Situation générale: grâce à une crête de haute pression venant du nord du Québec, le soleil sera parmi nous en matinée. Mais un creux de basse pression suivra bientôt et ennuagera graduellement nos régions en après-midi.

Dimanche, le creux de basse pression balayera le sud de la province. Les régions du nord auront une journée généralement ensoleillée.

Les températures seront près des normales saisonnières presque partout, sauf pour les régions du nord qui auront des températures fraîches, dimanche.

ESTRIE-BEAUCE: brumeux tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Ennuagement en fin de journée. Max.: près de 22. Min.: près de 12. Dimanche: plutôt nuageux avec averses dispersées.

TROIS-RIVIÈRES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: brumeux par endroits tôt en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Ennuagement graduel en après-midi. Max.: près de 22. Min.: près de 10. Dimanche: plutôt nuageux avec averses dispersées.

OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTREAL: brumeux par endroits tôt en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Ennuagement graduel en après-midi. Possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée. Max.: près de 23. Min.: près de 12. Risque de précipitations: 20 p.c. Dimanche: plutôt nuageux avec averses dispersées.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES: ennuagement graduel en matinée. Possibilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 18 à 20. Min.: 8 à 10. Risque de précipitations: 30 p.c. Dimanche: dégagement graduel.

Vers le soleil

Acapulco 24 variable 34
Barbade 28 nébuleux 30
Bermudes 24 nuageux 27
Brownsville 25 variable 34
Daytona Beach 23 clair 31
La Havane 23 nébuleux 30
Honolulu 23 variable 31
Kingston 27 nébuleux 32
Las Vegas 17 clair 32
Los Angeles 14 couvert 20
Mexico 12 variable 28

Miami Beach 27 variable 31
Myrtle Beach 25 clair 29
Nassau 27 nébuleux 30
Orlando 23 clair 33
Palm Springs 20 clair 37
Reno 9 clair 27
San Juan — 28
Tampa 26 clair 34
Trinidad 28 variable 32
West Palm Beach 27 clair 31

La Tribune salue

Christian Gagnon, coordonnateur de la soirée Méritas 89, au Collège du Mont Ste-Anne.



le bridge

3029

LA CARTE CONNUE

Tirons une leçon de cette main jouée il y a quelques temps, alors que s'affrontaient deux grands experts.

Donneur: Est
Vulnérable: Personne

Nord
8
A 10
A R V 7 4
R V 10 4 2

Ouest
A R 10 9 7 6
Est
A D 3 2

5 4

V 8 4 2
D 3 2
A 8 3
A D 6 5

Sud
A V
R D 7 3
10 9 8 6 5
9 7

Ouest Nord Est Sud

3 A 4 S A P 5

Fin

* Appel aux mineurs.

Entame: 2 de coeur

Quand un défenseur

peut jouer indifféremment

une carte ou une autre, il est de bonne guerre de jouer s'il y a lieu celle connue du déclarant.

Ce principe s'applique très bien à la main du diagramme, jouée lors de la finale des championnats mondiaux de 1979. En Sud et Ouest s'affrontaient alors deux des meilleurs bridgeurs du monde, soit l'Italien Giorgio Belladonna et l'Américain Billy Eisenberg.

Sur l'entame du 2 de coeur, Belladonna appelle le 10 de la table qui tient. Il encaisse ensuite l'as de carreau, découvrant le mauvais partage des atouts, puis le roi de carreau, l'as de coeur et l'as de pique. Il fait enfin un honneur de coeur, chaque défenseur jouant petit, coupe le valet de pique sur la table et joue un autre atout. Le joueur en Est n'a d'autre choix que

«d'ouvrir» les trèfles ou offrir une coupe et défusse, ce qui permet le contrat dans les deux cas.

Eisenberg en Ouest avait pourtant fait une de ses rares erreurs. Puisque sur l'entame coeur, le 10 de la table avait gagné la levée, il était connu qu'il avait le valet. A la sixième levée donc quand Belladonna encaissa un troisième coeur, il aurait été mieux avisé de jouer le valet connu plutôt que le 8. Qui sait si Belladonna n'aurait pas supposé le jeu du joueur à sa droite comme ci-dessous, alors qu'il vaut mieux faire le quatrième coeur avant de couper le valet de pique, puis jouer carreau?

Est
A D 3 2
V 8 6 5
A D 3 2
A D 6

En revenant au jeu du diagramme du début, il est clair que si Belladonna joue le quatrième coeur, le contrat va chûter. Est en effet n'a qu'à couper et à jouer un pique, cette suite n'ayant pas été éliminée. Il attend ensuite patiemment qu'on joue les trèfles.

Maurice LAROCHELLE

A Sherbrooke

Résultats de la séance de bridge du 30 mai

NORD-SUD:

1er: Robert Black et Daniel Blouin.
2ième: Marcel Carboneau et Denis Trépanier
3ième: Paoline Roy et Ruth Côté.
4ième: Ted Beaulieu et Origène Goyette.

EST-OUEST:

1er: Marlène Ducouvre et René Arsenault
2ième: Michèle et Bernard Colin
3ième: Claire Fiset et Doris Laffleur
4ième: Eric et Stéphane Reiher

Scrabble

PROBLÈME 61

No TIRAGE	SOLUTION	REF	PTS
1 INAUAHNS			
2 NA+SAEAC	HUAIS	H4	24
3 A+BDAPIV	ENSACHA	4C	24
4 B+TUOEEB	DEPAVAI	C3	36
5 BO+LLODI	BUTEE	J2	28
6 L+LNOALZ	DIABOLOS	8A	42
7 OLL+KTE?	ZONAL	E7	28
8 OLL+EEUM	(S)TEAK	10B	47
9 L+MEVUOR	MOULEE	12A	33
10 LMEOU+EE	VAR	13	22
11 UEEL+FSR	MOME	A12	18
12 LUEE+XEE	FORS	G7	35
13 LEE+ENS	EUX	K5	34
14 LEE+IGT	NES	13C	28
15 LEE+DTUO	TIGE	L6	21
16 TUL+QPRT	DOPEE	5A	22
17 QTTL+F10	PRUNE	D1	13
18 QT+RLSGA	FLIPOT	1A	33
19 QTLG+JEM	ARAS	6A	21
20 QGLM+CE?	JET	K9	29
21 GMC+RNIA	Q(U)EL	12I	31
22 MG+WYIIA	RINCA	13K	28
23 GIWI+SNN	MAYA	012	48
24 IWGN+REU	GINS	8L	15
25 EWUG+HT	ORIN	B12	21
26 WUGT	HE(U)	J10	28
27	WU	KI	15

TOTAL 724
Jacques PEZET



40 ans de mariage

Le couple Alfred et Bibiane Mercier célébrait cette semaine leur 40ème anniversaire de mariage.

Carnet communautaire

Soirée ball-room

Le Centre récréatif de Rock Forest organise une soirée ball-room ce soir, à compter de 21 h. L'orchestre Don Ellis sera sur place pour animer la soirée. Il y aura également deux spectacles de danse par l'école de danse Gilles et Ginette Caron. Pour informations, communiquez avec le Centre récréatif.

d'une ligne à la page
PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

CONCOURS DU 1^{er} AVRIL AU 30 AVRIL 1989
CONCOURS VOYAGES DESTINATIONS POPULAIRES 1989
GAGNANTS - TIRAGE OFFICIEL LE 9 MAI 1989



«De gauche à droite»: Madame Estelle Houde: Sociétaire de la Caisse Populaire de Rock Forest. (PRIX: 2 billets sur Paris);

Monsieur Roger Corriveau: Sociétaire de la Caisse Populaire St-Elie d'Orford (PRIX: 2 billets sur la Californie);

Monsieur Florent Boisvert: Président Association des Présidents Directeurs des Caisses populaires du Sherbrooke-Métropolitain;

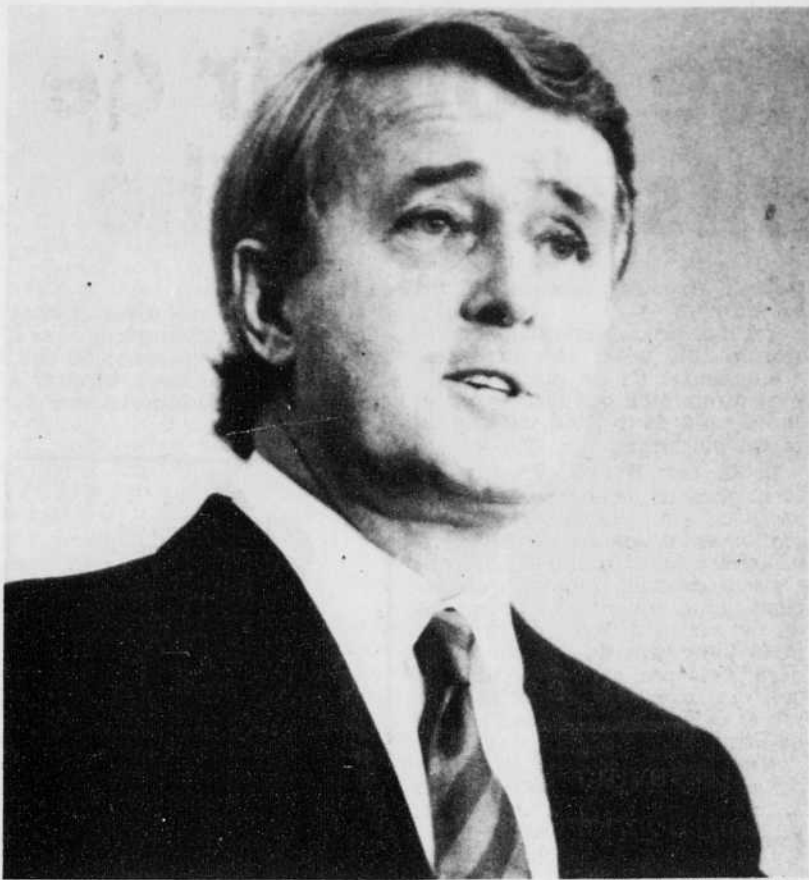
Monsieur Michel St-Laurent: Sociétaire de la Caisse Populaire St-Esprit (PRIX: 2 billets sur Ford Lauderdale);

Monsieur Jacques Hamel: Sociétaire de la Caisse Populaire Perpétuel-Secours (PRIX: Voyage Disney World - Epcot);

Monsieur Réjean Maheux: Agent administratif et conseil de la Caisse Populaire de Lennoxville, REMPLACE: Monsieur Perry Anderson, sociétaire de la Caisse Populaire de Lennoxville, GAGNANT DE: (PRIX: 1 croisière pour 2 personnes sur l'Azur, au départ de la Barbade en direction des Antilles).

CONCOURS ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES CAISSES POPULAIRES DU SHERBROOKE-MÉTROPOLITAIN

NATIONAL



Le Canada ne peut se permettre un autre échec constitutionnel, a déclaré le premier ministre Mulroney, hier, devant les membres du Confédération Club, à Ottawa.

«Les détracteurs ne font qu'alimenter le sentiment séparatiste au Québec»

□ Le premier ministre Mulroney les invite à nouveau à ratifier l'Accord du lac Meech

OTTAWA (PC) — Les détracteurs de l'Accord du lac Meech, a soutenu hier le premier ministre Brian Mulroney à l'occasion du deuxième anniversaire de la signature de l'entente constitutionnelle, ont une «perception à courte vue des choses» qui ne fait qu'alimenter le sentiment séparatiste au Québec.

Dans un discours d'une trentaine de minutes pour consommation au Canada anglais, M. Mulroney a affirmé hier ne pas penser que le pays «puisse se permettre un autre échec constitutionnel».

«Qu'arrivera-t-il, a prévenu le premier ministre après avoir rappelé l'enchaînement catastrophique des événements de 80 et 82, si on trahit la promesse faite aux Québécois d'un renouveau constitutionnel? Que se passera-t-il dans le fond du cœur des Québécois s'ils se trouvent rejetés une fois de plus?»

M. Mulroney en appelle donc une fois de plus — mais c'est un appel qui prend de plus en plus la forme d'un cri dans le désert — au Manitoba et au Nouveau-Brunswick afin qu'ils retrouvent le bon

sens et ratifient l'Accord du lac Meech d'ici l'échéance de ratification fixée à juin 1990.

«Bien sûr, a-t-il déclaré devant 700 militants conservateurs réunis pour un dîner du Confédération Club, le lac Meech n'est pas parfait et ce n'est pas le dernier mot dans l'évolution constitutionnelle du Canada. Mais c'est la meilleure réponse possible au grave problème de l'exclusion constitutionnelle du Québec survenue en 1982.»

Grande injustice

Sans les nommer, M. Mulroney a fustigé les libéraux qui s'opposent à l'Accord du lac Meech signé le 3 juin 1987, ces responsables de «la plus grande injustice jamais commise à l'endroit du Québec». Il s'est interrogé à leur sujet:

«Quelle vision de notre avenir pouvaient bien avoir ceux qui pensaient que le Canada pourrait continuer de se développer sans le Québec?»

«Ce genre de Canada n'existe pas. C'est une chimère, une dangereuse illusion», a-t-il déclaré.

M. Mulroney a dénoncé «l'arrogance et la myopie des auteurs de la clause nonobstant» qui critiquent aujourd'hui l'Accord du lac Meech sous prétexte qu'il affaiblit les droits individuels.

Mais c'est pourtant l'ancienne administration Trudeau, a souligné le premier ministre, qui a donné aux provinces la clause dérogatoire et en a fait «une partie intégrante de la constitution».

«Or, l'ence qui avait servi à rédiger la Charte des droits et libertés était à peine séchée que déjà des provinces commencent à invoquer cette clause pour suspendre des droits individuels.»

Les détracteurs de l'Accord du lac Meech n'ont à son avis «rien de véritablement nouveau à proposer». Leurs critiques ne constituent selon lui «rien de plus qu'un beau cas de révisionnisme, une manoeuvre de la part de gens qui voudraient refaire l'histoire».

Contrairement aux mensonges répandus par les opposants à l'entente constitutionnelle, a-t-il affirmé, l'Accord du lac Meech ne décentralise pas à outrance la fédération canadienne, puisque l'Ontario continuera d'avoir le dernier mot en ce qui concerne la nomination des juges de la Cour su-

prême et le choix des sénateurs. Quant au pouvoir fédéral de dépenser, il demeure intact, a fait valoir M. Mulroney.

Son épouse Mila et le ministre d'Etat responsable aux Relations fédérales-provinciales, M. Lowell Murray, accompagnèrent M. Mulroney au dîner du Confédération Club.

Invité à faire les remarques préliminaires, M. Murray a salué la «révolution Mulroney» et prétendu que le premier ministre avait changé le visage du Canada «comme cela ne s'était pas produit depuis 100 ans».

Et la révolution, a-t-il prédit, «ne fait que commencer».

Woolco

CORRECTIONS

Dans notre circulaire "Je t'aime PA" insérée dans La Tribune du 3 juin 1989.

Sur tous les vêtements pour hommes inclus dans la circulaire, les couleurs et les tailles peuvent différer d'une succursale à l'autre.

Page 6: Le veston sport en cuir suédois à 79,00 n'est pas disponible.

Page 8: Porte-document à 24,95, nous aurions dû lire: avec fermeture verrouillable.

Nos excuses à notre clientèle.

955

Fuite budgétaire «illégale»: Mulroney ne visait personne, selon Mazankowski

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney ne visait personne en particulier quand il a déclaré il y a quelques jours qu'on avait «disséminé illégalement» des détails du budget quand, le 26 avril, le journaliste Doug Small a lu à la télévision des extraits du budget, obtenus à la suite d'une fuite.

C'est avec cette précision que le vice-premier ministre Don Mazankowski s'est lancé vendredi, aux Communes, à la défense de son patron qui par ses déclarations aurait, selon les allégations de l'opposition, empêché les personnes accusées relativement aux fuites budgétaires d'avril de bénéficier d'une procédure judiciaire équitable.

Mais M. Mazankowski lui-même s'est embourbé en ajoutant: «Pour tout dire, il y a eu visiblement une publication non autorisée, illégale du budget».

Le 27 avril, quand le gouvernement avait pris connaissance d'une seconde fuite du budget avant de déposer le document au Parlement, M. Mulroney avait aussi déclaré qu'on avait commis un acte criminel et qu'il était possible que les coupables soient incarcérés.

C'est le libéral Herb Gray qui a poussé M. Mazankowski à émettre son commentaire controversé, en lui demandant comment les Canadiens pouvaient prendre au sérieux les déclarations de M. Mulroney concernant une procédure judiciaire équitable, quand le premier ministre a fait de telles remarques.

Des accusations ont été portées contre cinq hommes d'Ottawa, dont M. Small, a souligné M. Gray, mais on n'a pas encore démontré qu'il y avait eu crime et



Don Mazankowski

aucun des hommes n'a été jugé coupable.

Et M. Gray de reprocher à M. Mazankowski d'utiliser de nouveau le qualificatif «illégal».

Sans importance

L'opposition a aussi continué à demander qui avait reçu un appel

de M. Jack Masterman, président de la Mutuelle-Vie, quand ce dernier a téléphoné au ministère des Finances, vers 13h30, pour dire que certains de ses employés avaient un résumé du budget entre les mains depuis le 25 avril.

L'opposition a voulu savoir quelles mesures avaient été prises après cet appel.

M. Mulroney a dit que des bureaucrates senior — lui ayant fourni des explications satisfaisantes — avaient reçu l'appel et qu'aucun ministre n'avait été informé avant 15 heures.

Un libéral, M. Brian Tobin, a allégué vendredi qu'un membre du bureau politique du ministère des Finances, M. Michael Wilson, avait reçu l'appel. Selon ce scénario, il serait difficile de croire que le ministre n'a pas été informé d'une deuxième fuite budgétaire; autrement, a-t-il ajouté, on a retenu l'information par souci politique.

Pour M. Mazankowski, toute précision sur la personne qui a

reçu l'appel est vraiment sans conséquence.

Rendez l'eau de votre piscine étincellante pour Papa

La fête des Pères arrive. Les fins de semaine agréables autour de la piscine commencent avec le Chlore Sec HTH®.

hth

SEULEMENT

\$119⁹⁵

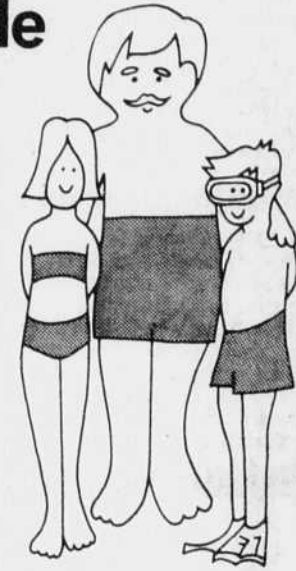
hth

CHLORE SEC

GRANULATÉ DRY CHLORE

CHLORE SEC EN GRANULES

NET WT 34.1 kg



hth

CHLORE SEC

garde votre eau de piscine

- claire
- propre
- étincellante tout au long de la saison

ISCINES

L.B.

380, Route 220
St-Elie-d'Orford, Qc
JOB 2S0
(819) 564-8383

Les manufacturiers de tabac s'insurgent contre le boycottage de pharmacies par les médecins

OTTAWA (PC) — L'Association des manufacturiers de tabac estime que les médecins n'ont pas à conseiller à leurs patients de boycotter les pharmacies qui vendent des cigarettes.

«Lorsque le médecin me donne une ordonnance, j'estime avoir le droit de faire exécuter cette ordonnance là où c'est le plus pratique pour moi», a soutenu vendredi le président du Conseil canadien des manufacturiers de tabac, Bill Neville, en conférence de presse.

Plus tôt cette semaine, l'Association médicale canadienne, qui représente les médecins canadiens, a demandé à ses membres d'inviter leurs patients à faire exécuter leurs ordonnances dans des pharmacies qui ne vendent pas de produits du tabac.

Cigarette aux lèvres, M. Neville a admis devant les journalistes que les médecins ont le droit d'exprimer leur opinion au sujet des «présomés» dangers du tabac pour la santé.

Mais ils ne devraient pas se servir de leur monopole sur la rédaction d'ordonnance pour pénaliser financièrement les pharmacies qui vendent du tabac, a-t-il poursuivi.

«Je pense qu'on s'engage sur une pente glissante. Qu'est-ce que ce sera demain? Pour plusieurs médecins, le chocolat non plus n'est pas bon pour la santé», a-t-il lancé.

CORRECTION

Dû à un problème d'approvisionnement de notre fournisseur (arrêt de travail), le produit suivant ne sera pas disponible.

BOISSON GAZEUSE

BONI

Bouteille 2 L

Bonichoux

957

C'EST LE FESTIVAL de la MER

ENEZ VOUS RÉGALER

CHEZ MARIO B.B.Q.

351, King est, Sherbrooke, 821-4111

L'ONCLE HO

60, St-François N., Sherbrooke, 566-2244

CHEZ MARIO

125, Principale O., Magog, 843-5400

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| 1- 12 crevettes | 8 ⁹⁵ \$ |
| 2- 10 langoustines (grosses) | 9 ⁹⁵ \$ |
| 3- Terre et mer | 12 ⁹⁵ \$ |
| 4- Homard grillé (1-1 ¼ lb) | 9 ⁹⁵ \$ |
| 5- Homard et crevettes | 12 ⁹⁵ \$ |
| 6- Homard et langoustines | 13 ⁹⁵ \$ |

Un excellent potage du jour est servi avec notre homard.

Tous ces mets sont servis avec salade César, riz pilaf, pain et beurre à l'ail.

BIENVENUE!

52118

UNE PREMIÈRE

FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

NOUVEL APPEL À LA GÉNÉROSITÉ



Campagne de levée de fonds L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE Émission d'Actions Cachou

PRIX: 1,00\$ L'ACTION

RENDEMENT: PLUS VALUE DE LA SANTÉ DE TOUS LES ENFANTS

À titre de centre spécialisé dans le domaine des soins aux enfants et aux femmes, l'Hôpital Sainte-Justine accueille chaque année 230 000 patients venant de tous les coins du Québec. Chaque action souscrite pendant cette campagne servira à financer l'achat d'équipement, à humaniser les soins et à promouvoir les programmes de recherche.

NOUS RECOMMANDONS LES ACTIONS CACHOU

ELLES SONT MAINTENANT DISPONIBLES AUPRÈS DE NOS 1 400 REPRÉSENTANTS DANS NOS 120 SUCCURSALES AU QUÉBEC.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

UNE ACTION = UN DON POUR LA BOURSE DE LA VIE

Les membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, section Québec:

Andres Research Capital Inc.	Levesque Beaudin Geoffroy Inc.	Nesbitt Thomson Deacon Ltd.	Tasse & Associés Limitée
Braut, Guy O'Brien Inc.	MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.	Omni Capital Inc.	Valeurs mobilières Remington Inc.
Burns Fry Limited	Melior Placements Canada Inc.	Quimet Hubbs Inc.	Valeurs mobilières S.M.C. Inc.
Casgrain & Compagnie Limitée	McCarthy Securities Limited	RBC Dominion Securities Inc.	Waylyn Stodger Cochran Murray Limited
Dean Winter Reynolds (Canada) Inc.	McNeil, Marshall Inc.	Richardson Greenfields du Canada Limitée	Wood Gundy Inc.
First Canada Securities Corporation	Merrill Lynch Canada Inc.	Soni-MacLeod Inc.	Yamach International (Canada) Limitée
Le Groupe Capital Limitée	Midland Doherty Limited	Société de courtage Prudential Bache Côté Ltd.	

À L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE ON S'OCCUPE DES PETITS EN GRAND

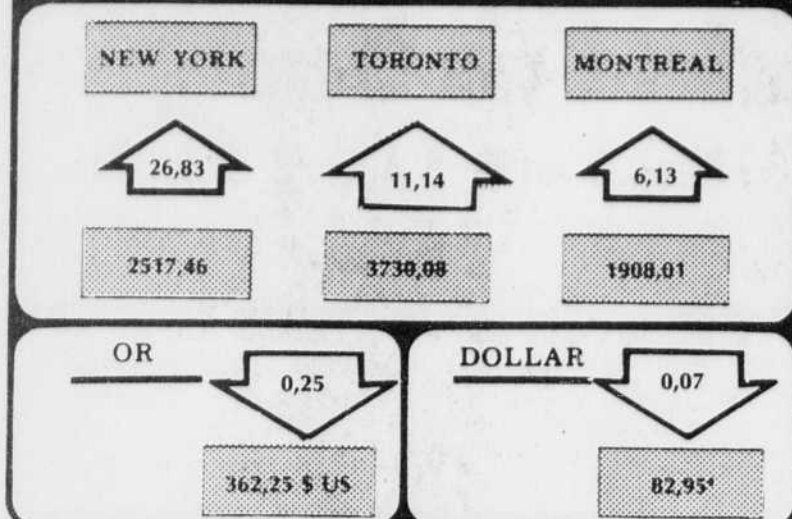
La Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine confirme que chaque montant de 10\$ et plus souscrit en actions CACHOU constituera un don de charité donnant droit à un crédit d'impôt fédéral et à une déduction dans le calcul du revenu imposable pour les fins de l'impôt sur le revenu Québec. Un reçu sera émis par la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine.

Réalisé par Les Conseillers Niwri Ltée

611

ÉCONOMIE

TENDANCES DU MARCHÉ



Le taux de chômage tombe à 5,2% aux USA

par Pascal REYNAR.

WASHINGTON (AFP) — Le taux de chômage aux États-Unis a légèrement reflué en mai pour tomber à 5,2 pour cent de la population active. Mais les créations d'emplois ont chuté à leur plus bas niveau depuis trois ans, montrant ainsi que la croissance américaine continue à se ralentir.

Ces statistiques, annoncées hier matin par le département du Travail, ont immédiatement été saluées sur les marchés financiers où l'on estime qu'elles renforcent l'hypothèse d'un assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed). Wall Street a ainsi fortement progressé tandis que les taux d'intérêt reculaient très vivement.

Le chômage a diminué de 0,1 point par rapport à avril lorsqu'il avait grimpé à 5,3 pour cent contre 5 pour cent en mars, chiffre le plus bas depuis quinze ans.

Ce très modeste recul s'explique notamment par un tassement de la population active (moins 49.000). En effet, le nombre des créations d'emplois a baissé de moitié pour chuter à 101.000, performance la plus faible depuis mars 1986, contre 206.000 en avril. Cette évolution confirme en fait une tendance amorcée depuis plusieurs mois : l'économie américaine a créé, en moyenne mensuelle, seulement 160.000 emplois au cours des trois derniers mois contre 270.000 en 1988 et 1987, années de forte croissance.

"L'imposante machine américaine à créer des emplois s'est ralentie à un rythme plus modéré", a souligné Allen Sinai, économiste à la firme de prévisions Boston Co. Reflétant l'avis de nombreux experts, M. Sinai ajoutait toutefois que "l'économie ne semble pas prête à une récession à court terme".

Ces chiffres montrent que le ralentissement de la croissance américaine se poursuit et de-

vraient permettre un assouplissement léger, mais rapide de la politique de la Fed afin d'éviter une décelération trop forte de l'activité, notait pour sa part Bob di Clementi, chef économiste de la firme d'investissements Salomon Brothers.

"Un assouplissement prudent de la politique monétaire" devrait intervenir "dans les prochains jours", estimait cet analyste en précisant que la Fed pourrait faire baisser d'"un quart de point" les taux d'intérêt à court terme. M. di Clementi explique cette prévision par le fait que "les pressions inflationnistes sont contenues" comme le montre la hausse "très modérée" des salaires horaires en mai (0,1 pour cent contre un bond de 0,7 pour cent en avril).

Relâchement du crédit

L'hypothèse d'un relâchement des rênes du crédit, qui aurait également l'avantage de faire reculer le dollar, est envisagée depuis plusieurs jours par les experts. Ceux-ci soulignent que la Fed se fonde souvent sur les chiffres du chômage, un des indicateurs clés de la croissance, pour modifier sa politique monétaire.

La bière «dry» vise à ouvrir de nouveaux segments de marché

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — Dans la guerre que se livrent les brasseries, l'introduction de la bière «dry» constitue la dernière tentative pour ouvrir de nouveaux segments de marché et tenter de ravir une partie de la clientèle à la concurrence.

«Le marché canadien est plafonné, il faut donc s'adresser à des segments de clientèle», explique Robert Dandurand, agent distributeur pour la brasserie Labatt en Estrie, au sujet de la nouvelle bière «Labatt Dry», en vente à Sherbrooke depuis une semaine.

M. Dandurand signale que la bière «dry» résulte d'une méthode différente de brassage, n'a aucun arrière-goût et ne contient qu'environ 100 calories par petite bouteille, ce qui l'apparente à la bière légère. Son taux d'alcool est toutefois de cinq pour cent.

Le marché de la bière légère, explique M. Dandurand, représente 30 pour cent des ventes de bière aux États-Unis, mais seulement trois à quatre pour cent au Québec, dit le représentant de Labatt en Estrie, d'où l'intérêt pour les brasseries canadiennes de tenter de mousser davantage la vente de bières légères et «dry».

«On a un segment qui est là et on est les premiers à sortir la bière dry au Québec», ajoute M. Dandurand.

Celui-ci signale que ce produit, introduit en 1987 au Japon par les Brasseries Asahi, accapare ac-

tuellement 38 pour cent du marché nippon. Au États-Unis et en Europe, le taux de pénétration de la dry n'est cependant que de trois à quatre pour cent.

Difficile de dire quel avenir les amateurs de bière québécois réservent à ce nouveau produit.

Selon M. Dandurand, la «Labatt Dry» viendra grossir le segment des légères, d'où l'impor-



Robert Dandurand

Cogeco achète trois autres câblodistributeurs

MONTREAL (PC) — La société Cogeco Télécom inc. a annoncé, hier, qu'elle venait de faire l'acquisition de trois autres câblodistributeurs, Câblodistribution Baie-Comeau inc., Câblodistribution Forestville inc. et Bernier Vidéo, de Saint-Ferdinand d'Hallifax.

Ces transactions demeurent cependant sujettes à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Les réseaux de Baie-Comeau et de Forestville viennent s'ajouter à celui de Sept-Îles, acquis par Cogeco en septembre dernier. Quant au réseau de

Saint-Ferdinand, ses abonnés s'ajouteront à ceux de la région de l'Amiante.

186 000 abonnés

Ces nouvelles acquisitions permettent à Cogeco Télécom de porter à 186.000 le nombre de ses abonnés.



UN EXPERT
QUI MÈNERA
VOTRE ENTREPRISE
VERS LE
SUCCÈS

Les services offerts:

planification fiscale et successorale, planification financière, vérification, gestion de l'information, subventions et aides gouvernementales.

Le Groupe Mallette

LA RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE



Lucien Dion, F.C.A.

Le Groupe Mallette rend hommage à Monsieur Lucien Dion pour avoir obtenu le titre de Fellow (F.C.A.) de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Bien connu des gens d'affaires de l'Estrie, Monsieur Dion est respecté de tous pour sa compétence professionnelle et son engagement dans le milieu.

Praticien depuis plus de 35 ans, il a été un associé fondateur de la firme Bessette, Dion, Tanguy, Daigneault et Associés et en 1980, un artisan au regroupement à la firme provinciale Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés, partie intégrante du Groupe Mallette.

Toujours actif professionnellement, Monsieur Dion est un exemple d'excellence pour tous les gens de la profession. Bravo!

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ

Sherbrooke
455, rue King Ouest, bureau 500
Sherbrooke, J1H 6G4 (819) 822-4000

Lac-Mégantic
5320, rue Frontenac G6B 1H3
(819) 583-0611

Asbestos
511, 1ère Avenue J1T 3P6 (819) 879-5459

Coaticook
323, rue Child J1A 2B5 (819) 849-6323

Weedon
241, 2e Avenue, C.P. 446 J0B 3J0
(819) 877-3330

Richmond
295, rue Principale Sud J0B 2H0 (819) 826-5559

Magog
441, rue Saint-Patrice Ouest J1X 1W8
(819) 843-9338

Stanstead
27, rue Dufferin J0B 3E0 (819) 876-2742

Cloutier Arsenault
COMPTABLES AGRÉÉS

Sherbrooke
2021 King Ouest, suite 200 J1J 2E6 (819) 564-0384

Valcourt
1181, rue St-Joseph JOE 2L0 (514) 532-3031

LORANGER ROUILLARD
Comptables agréés
1094, rue King Ouest, suite 2
Sherbrooke, Qué.
J1H 1S2 (819) 569-9135

JEAN-NIL GAGNON
Comptable agréé
2480, rue Galt ouest
Sherbrooke, Qué.
J1K 1L5 (819) 823-1141

Le Groupe Mallette

Mallette Benoit Boulanger Rondeau
Comptables agréés

Sherbrooke
2727, rue King Ouest, bureau 300 J1L 1C2 (819) 823-1616

Magog
295, rue Principale Ouest J1X 2A8 (819) 843-6596

Richmond
70, rue Principale Nord J0B 2H0 (819) 826-5185

Bureaux au Québec
Alma - Amqui - Baie-Comeau - Chicoutimi - Dolbeau - Girardville - Laval - La Pocatière - La Tuque - Lévis - Longueuil - Métabetchouan - Mont-Joli - Montmagny - Montréal - Normandin - Port-Carlier - Québec - Rimouski - Rivière-du-Loup - Roberval - Sept-Îles - St-Félicien - St-Jean-Port-Joli - St-Jérôme - St-Jovite - St-Pascal - St-Pamphile - Ste-Agathe - Trois-Pistoles - Valcourt - Val-d'Or

Affiliation nationale:
Ward, Mallette & Co.

Affiliation internationale:
BDO BINDER

DOYON & VAILLEUX
Comptables agréés

100, rue King Est, suite 100
Sherbrooke, Qué.
J1G 1A4 (819) 569-9176

GHISLAINE ROCHELEAU
Comptable agréée
641, rue Goupil
Sherbrooke, Qué.
J1E 2M2 (819) 822-2024

DENIS GLÉZOS
Comptable agréé
39, rue Cookshire
Sawyerville, Qué.
J0B 3A0 (819) 889-3133

Samson Bélair
Comptables agréés

Sherbrooke
2144, rue King Ouest, bureau 240 J1J 2E8 (819) 822-1515

Granby
528, rue Principale J2G 2W4 (514) 375-1515

Coaticook
79, rue Court, C.P. 10 J1A 2S8 (819) 849-7077

Magog
2, rue Principale Est J1X 1Y3 (819) 847-1515

Asbestos
537, 1ère Avenue J1T 3Y3 (819) 879-7115

Lac-Mégantic
5256, rue Frontenac, bureau 103 G6B 1H3 (819) 583-1515

Bureaux au Québec
Montréal - Québec - Laval
Longueuil - Saint-Hyacinthe
Trois-Rivières - Rimouski
Amos - Sept-Îles - Jonquière
Ville St-Georges - Drummondville
Gaspé

Deloitte/Samson
membre de Deloitte Haskins & Sells International

Maheu Noisieux / Thérberge Daigle

Thetford Mines
257, rue Notre-Dame Sud, G6G 1J7,
(418) 335-7511

Diazioli
817, Ave. Champlain, G0N 1E0,
(418) 449-3875

Weedon
297, 6e Avenue, J0B 3J0, (819) 877-2200
Bureaux dans les principales villes
canadiennes.
Représentants dans les principaux centres
internationaux.

Confiez vos affaires aux experts-comptables C.G.A.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec
445, boul. St-Laurent bureau 450, Montréal (Québec) H2V 2Y7 Tel. (514) 861-1823

AFFILIÉE À L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA

DUMONT, HAMELIN
MARTEL

225, rue King Ouest
Sherbrooke
566-6555

C.G.A.
55, rue Adams
Coaticook
849-4894

1-800
567-7332

MICHEL FORTIN
C.G.A.

201, rue des Mésanges,
STOKE, Qc., J0B 3G0 (819) 878-3521

MARC LIEUTENANT
C.G.A.

1120, rue Conseil
Sherbrooke, QC, J1H 1M5 (819) 822-1120

JULIEN MORIN
C.G.A.

5104, boul. Bourque, suite 103
Rock Forest, QC, J1N 1C5 (819) 564-8816

C.G.A.

UN PROFESSIONNEL AU RÔLE PRIMORDIAL

DÉPÔTS GARANTIS

11 1/4%
1 AN
INTÉRÊT
ANNUEL

11%
2 ANS
INTÉRÊT
ANNUEL

11 3/8%
15 MOIS
INTÉRÊT
À L'ÉCHÉANCE

OFFRE SPÉCIALE

1/8% sur tout dépôt
garanti de 1 an
et plus quand
vous faites verser les intérêts
dans un compte d'épargne au
Sherbrooke Trust.

Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1989.
Ces taux sont non cumulatifs et ne peuvent
s'ajouter à d'autres taux préférentiels.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

À partir de

12%

BÉNÉFICES PLUS
COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES

Jusqu'à

11,15%

100.000 et plus

Participez à notre tirage d'un lecteur
de disques compacts Sony (modèle CDP-M27)

75, Wellington Nord
563-4011
455, King Ouest
822-9555
Place Belvédère
563-3447
2727, King Ouest
566-6212
Carrefour de l'Estrie
563-3331

ENRICHISSEZ VOS
PLACEMENTS!

TAUX SUJETS À CONFIRMATION

SHERBROOKE
TRUST

Membre du groupe
TRUSTCO GENERAL

ÉCONOMIE

TAUX DES MONNAIES

TORONTO (PC) — Le dollar américain a gagné 10-100 par rapport à la devise canadienne et se transigeait \$1.2055, hier, alors que la livre sterling grimpeait de 3 41-100 à \$1.9342.

En monnaie américaine, le dollar canadien perdait 7-100 et s'échangeait \$0.8295 tandis que la livre sterling gagnait 2 70-100 à \$1.6045.

Ces données ont été transmises par la Banque de Montréal. Le franc français cotait 0,1816; le franc suisse, 0,7160; le mark allemand 0,6163; le yen japonais 0,008511.

MÉTALUX

TORONTO (PC) — L'or cotait \$441 can. (\$366 US) à l'offre et \$442 can. (\$367 US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait, hier, l'argent métal à \$6.298 l'once et \$202.49 le kilogramme, en baisse par rapport à la précédente fermeture de jeudi alors qu'il se situait à \$6.312 l'once et \$202.94 le kg.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres \$362.25 (\$362.50)
Paris \$363.73 (\$361.22)
Francfort \$367.87 (\$361.43)
Zurich \$362.00 (\$361.85)
Hong Kong \$362.85 (\$360.45)

BÉNÉFICES NETS

par la Presse CANADIENNE

Renaissance Energy Ltd.: trimestriel clos le 31 mars: 1989, \$2,599,000, \$0.10 par action; 1988, \$2,705,000, \$0.09 par action. Revenus: 1989, \$19,578,000; 1988, \$26,386,000.

Sceptre Resources Ltd.: trimestriel fini le 31 mars: 1989, \$1,030,000, \$0.00 par action; 1988, \$2,216,000, \$0.02 par action. Revenus: 1989, \$39,978,000; 1988, \$24,925,000.

Unicorp Canada Corp.: trimestriel terminé le 31 mars: 1989, \$5,600,000, \$0.05 par action; 1988, \$14,300,000, \$0.55 par action. Revenus: 1989, \$684,300,000; 1988, \$599,900,000.

DIVIDENDES

par la Presse CANADIENNE
Dividendes déclarés, hier, par les sociétés; trimestriels, sauf indication contraire:

Canada Trustco Mortgage Co.: a informé que le montant du dividende pour ses actions 2e privilégiées, séries I, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 9 juin a été fixé à 56.61 cents.

Banque Continentale du Canada: a avisé que le montant exact du dividende sur ses actions à taux flottant de classe A privilégiées, payable le 15 juin aux inscrits du 31 mai, a été fixé à 10.53 cents.

Faraday Resources Inc.: 1er priv. A, \$0.30. Payable le 1er juillet aux inscrits du 9 juin.

First Marathon Inc.: classe A Nv, \$0.04; C, \$0.04. Payable le 14 juin, aux 30 juin.

International Thomson Organisation Ltd.: a informé que le montant du dividende sur ses actions à taux flottant privilégiées, séries II, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits du 13 juin a été fixé à 58.9007 cents si le taux préférentiel de la banque demeure inchangé pour le reste du mois.

Banque Laurentienne du Canada: ord., \$0.135, prime échangée pour action; priv., \$0.65625. Payable le 1er août, aux 30 juil.

TransCanada PipeLines Ltd.: ord., \$0.17, prime échangée pour action. Payable le 31 juil, aux 30 juin. \$2.80 priv., \$0.70; priv. E, \$1.29; priv. H, \$1.0875; priv. I, \$0.975; priv. J, \$0.95. Payable le 1er août, aux 30 juin.

Ultramar Capital Corp.: 1er priv., \$0.54875. Payable le 30 juin, aux 14 juin.

Unicorp Canada Corp.: \$1.17 priv., \$0.2925; 10 pour cent priv., \$0.50. Payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

DEVICES ÉTRANGÈRES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis, hier, par la Banque de Mon-

tréal. Les cotes sont en devise canadienne.

Les taux sont qualifiés de nominaux, étant donné qu'ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre. x- Taux mensuel.	
Afrique du Sud (rand)	0.4403
Allemagne de l'Ouest (mark)	0.6163
Arabie saoudite (rial)	0.3210
Australie (dollar)	0.9155
Autriche (schilling)	0.086387
Bahamas (dollar)	1.2064
Bahrein (dinar)	3.1931
Barbade (dollar)	0.6001
Belgique (franc cny)	0.029021
Bermudes (dollar)	1.2064
Brésil (cruzado)	1.0443
x-Bulgarie (lev)	0.7569
Caraïbes (dollar)	0.4468
Chine (renminbi)	0.3235
x-Colombie (peso)	0.003258
Corée (won)	0.001806
Danemark (couronne)	0.1560
E.A.U. (dirham)	0.3279
Espagne (peseta)	0.009601
Etats-Unis (dollar)	1.2064
Fiji (dollar)	0.7947
Finlande (mark)	0.2729
France (franc)	0.1816
Grèce (drachme)	0.007117
Guyane (dollar)	0.040149
Hong Kong (dollar)	0.1552
Hongrie (forint)	0.018901
Inde (roupie)	0.074465
Indonésie (rupiah)	0.000680
Irak (dinar)	3.8742
Irlande (livre)	1.6236
Israël (shekel)	0.6327
Italie (lire)	0.000849
Jamaïque (dollar)	0.2217
Japon (yen)	0.008511
Kenya (shilling)	0.076597
Koweït (dinar)	4.0707
Liban (livre)	0.002311
Malaysia (ringgit)	0.4477
Mexique (peso)	0.000492
Norvège (couronne)	0.1690
Nlle-Zélande (dollar)	0.7039
Pakistan (roupie)	0.057612
Pays-Bas (florin)	0.5469
Philippines (peso)	0.055797
x-Pologne (zloty)	0.001443
Portugal (escudo)	0.007334
x-Roumanie (leu)	0.1288
Royaume-Uni (livre)	1.9206
Singapour (dollar)	0.6172
Suède (couronne)	0.1807
Suisse (franc)	0.7160
Taiwan (dollar)	0.046434
Tanzanie (shilling)	0.008772
x-Tchécoslovaquie (couronne)	0.1155
Trinité-Tobago (dollar)	0.2840
Turquie (livre)	0.000576
x-URSS (rouble)	1.8386
Venezuela (bolivar)	0.03368
Yougoslavie (dinar)	0.00088

Les bénéfices des banques ont atteint un nouveau sommet

TORONTO (PC) — Des taux d'intérêt plus élevés et le récent refus de paiement de la part du Venezuela à hypothéqué les marges de profits des six plus grosses banques canadiennes, mais les bénéfices qu'elles ont enregistré durant le premier semestre de l'année a tout de même atteint de nouveaux sommets.

Le revenu net des banques pour le premier semestre clos le 30 avril a augmenté dans une proportion de 30 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. La Banque Royale a même déclaré une hausse de 63 pour cent à \$485 millions.

Ces profits d'importance vont donner du fil à retordre aux banques lorsque viendra le temps

pour elles de témoigner devant le comité des Communes chargé d'étudier, un peu plus tard durant juin, les taux d'intérêt et les méthodes de facturation sur les cartes de crédit.

Mais du point de vue des investisseurs, les actions bancaires sont encore peu intéressantes en comparaison des autres titres boursiers.

En fait, le ratio moyen du prix des actions bancaires vis-à-vis des revenus qu'elles rapportent est seulement de 7.2 par rapport à 1 tandis que les actions en Bourse de Toronto rapportent selon un ratio de 11.4 par rapport à 1.

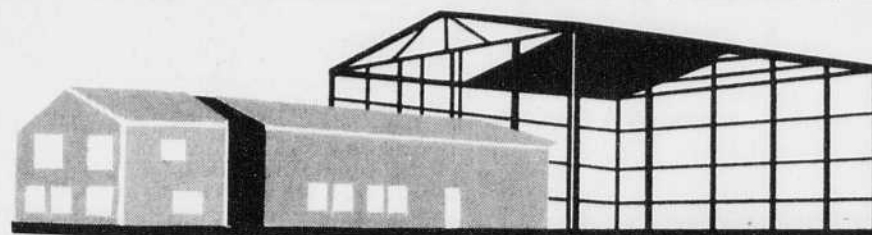
En d'autres mots, les investisseurs hésitent beaucoup à acheter.

Et la dette du Tiers-monde continue à faire la vie dure aux banques, particulièrement à cause du climat politique et économique qui se détériore dans des pays de l'Amérique du Sud, comme l'Argentine et le Venezuela.



Bâtiments d'acier FATCO inc.

Div. Aluminium Luc Fauteux inc.
3665 King Est - (819) 821-2990
SHERBROOKE (FLEURIMONT) QC.



- STRUCTURES D'ACIER - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE - MURS SANDWICH -

Le Deauville

PETIT LAC MAGOG, DEAUVILLE

Situé au 264, rue Parc, Deauville

MAGNIFIQUE PROJET DE 35 CONDOMINIUMS

- CREDIT ACCEPTÉ SUR PLACE 10% D'INTÉRÊT
- NOUS PAYONS LES FRAIS DE NOTAIRE
- situé directement sur le petit lac Magog
- à 12 minutes du centre-ville de Sherbrooke et Magog, à 5 minutes de marche du centre-ville de Deauville (épicerie, école, église, restaurants fine cuisine)
- près autoroute, à 10 minutes du CHUS
- près de 4 clubs de golf, région de ski du Mont Orford, ski de randonnée et pistes de motoneiges
- piscine extérieure chauffée
- quai, terrain bord de l'eau, plage

UNE QUALITÉ DE VIE SUPÉRIEURE!

Une visite s'impose pour apprécier la qualité de la construction.

Choix de maisons jumelées de 4 1/2 et 5 1/2 pièces
Prix variant entre \$88,000 et \$115,000
Possibilité d'échange

Bureau des ventes:

864-4891

Bureau:

563-6611,

Gabriel Dubreuil,

Rés.: 563-2228

Rendez-vous ou prenez rendez-vous.
VOICI UNE CHANCE
UNIQUE!

Il ne reste que 9 unités
à vendre,
le projet est complété.

Avis de convocation

À l'assemblée annuelle
Des membres de la Caisse
populaire de Fleurimont

Les membres de la Caisse populaire de Fleurimont sont convoqués à l'assemblée annuelle qui se tiendra:

À l'Église Notre-Dame de la
Protection, salle 114

Le lundi 19 juin 1989, à 19h30

Les membres sont convoqués pour:

1. Prendre connaissance du rapport annuel;
2. Statuer sur la répartition des trop-perçus;
3. Élire les membres du conseil d'administration, de la commission de crédit et du conseil de surveillance;
4. Prendre toute autre décision réservée à l'assemblée générale par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit;
5. Procéder à une période de questions orales adressées aux membres du conseil d'administration.

Avis donné par le Conseil
d'administration le 24 mai 1989
par Marcel Camden
Secrétaire
122

ANDRÉ GINCE, Adm. A.

courtier en assurance et placement et conseiller en gestion et fiscalité.
Impôt de petites compagnies ou petites entreprises à propriétaire unique.

Aimeriez-vous prendre votre retraite plus jeune tout en économisant de l'impôt pour y arriver. Je suis en mesure de vous aider.

- certificat de dépôt garanti
- régime enregistré d'épargne-retraite REER
- assurance-vie et placements
- rentes viagères et rentes certaines
- fonds enregistré de revenu de retraite FEER

membre de
la Corporation professionnelle
des administrateurs agréés
du Québec

Certains plans offrent
des garanties concernant
le capital avec
des rendements au-
dessus de la moyenne.

322, 12e Avenue nord
Sherbrooke, Qc, J1E 2W4
563-2704 564-8588

ÉDIFICE PAYETTE

30-32 Wellington nord

À LOUER

- 1 local de 189 pi.ca.
- 1 local de 3319 pi.ca.
- 1 local de 3442 pi.ca.
- 1 local de 6950 pi.ca.

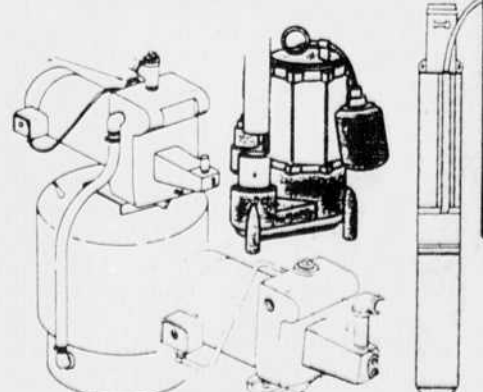
(étage complet)

INFORMATIONS:
CLAUDE PAYETTE 819-565-8885

DÉJÀ
25
ANS

DO-MAR
ÉLECTRIQUE INC.

Nous avons la pompe
qui répond à vos besoins



LES
GRANDES MARQUES
AU
+
PETITS PRIX
=
ÉCONOMIES

1136, rue King est
Sherbrooke, (Québec)
Tél.: (819) 563-2234

Profitez des escomptes
au comptoir

Consultez-nous pour
le creusage
de votre
puits.

Fortier & Associés

services comptables et
conseillers professionnels

- Rapports financiers
- Rapports d'impôts
- Planification fiscale
- Planification financière
- Évaluations d'entreprises
- Assistance aux financements
- Subventions et aide gouvernementale
- Assistance à l'informatisation

Pour de meilleurs résultats,
laissez-nous vous conseiller.

Hervé Fortier Réal Fortier
C.M.A. Adm. A. C.M.A. Adm. A.

185, rue Frontenac, bureau 100
Sherbrooke, Québec, J1H 1K1
819-566-5606 Télécopieur: 566-4759

LES ÉTUDIANTES et ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION, GRADE (M.Sc.)
ET LES GOUVERNEURS DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Présentent un

BRUNCH-CONFÉRENCE

sur

LE PROFIT ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRENEUR

Animé par JEAN-LUC MONGRAIN

Conférencière et conférenciers invités:



Jean-Luc Mongrain

ALBAN D'AMOURS
Premier vice-président
La Confédération des caisses
populaires et d'économies
Desjardins du Québec

DENIS DIONNE
Vice président exécutif
Le Fonds de solidarité des
travailleurs du Québec (FTQ)

JACINTHE DUBE
Courtier en immobilier
associé au Permanent

MARCEL DUTIL
Président et Chef de
la Direction
Le Groupe Canam Manac

HERVE POMERLEAU
Président et Chef de
la Direction
Groupe Pomerleau

SERGE RACINE
Président et chef de
la Direction
Shermag

Dimanche le 11 juin 1989, à 10 heures
au ROUSSILLON LE BARON, Sherbrooke
Prix: seulement 25 \$

Billets disponibles au guichet du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke: 821-7744

Une invitation de: **la tribune**

ÉCONOMIE



RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ

Comptables agréés

par John Pankert

Résidence fiscale des particuliers selon la convention Canada-USA

La proximité du Canada et des États-Unis permet de nombreux déplacements d'un pays à l'autre par des particuliers.

Qu'en est-il des conséquences fiscales de ces déplacements? La mobilité de ces particuliers peut donner lieu à un transfert de l'assujettissement à l'impôt sur le revenu d'un pays à l'autre ou, dans certains cas, rendre le contribuable passible d'imposition dans les deux juridictions.

Afin d'empêcher la double imposition dans le cas de double résidence, la convention fiscale Canada-États-Unis énonce un ensemble de règles visant à déterminer le pays de résidence d'un particulier. Aux fins de la convention, un particulier sera jugé résident selon les règles internes de chacun des pays. S'il est présumé résident des deux pays selon l'application des règles internes, la convention prévoit certains critères de détermination. Le premier est le pays où le particulier dispose d'un foyer d'habitation permanent; le deuxième le pays où il maintient son centre d'intérêts vitaux; le troisième, l'État où il séjourne de façon habituelle et le quatrième, le pays dont il est citoyen.

Afin d'empêcher la double résidence, la convention fiscale vient définir le concept de "résident d'un État contractant", en ayant recours à une série de critères visant à déterminer le pays de résidence en rompant le ou les liens existant avec l'un d'eux. Cette rupture de liens est obtenue par l'application en séquence de cinq règles, dont l'effet est de privilégier le rattachement d'un particulier à un état plutôt qu'à l'autre.

Lorsque, selon certaines dispositions une personne physique est un résident des deux États contractants, sa situation est réglée de la manière suivante:

a) Cette personne est considérée comme un résident de l'État contractant où elle dispose d'un foyer d'habitation permanent; si elle dispose d'un foyer d'habitation permanent dans les deux États ou ne dispose d'un tel foyer dans aucun des États, elle est considérée comme un résident de l'État contractant avec lequel ses liens personnels et économiques sont les plus étroits (centre des intérêts vitaux);

b) Si l'État contractant où cette personne a le centre de ses intérêts vitaux ne peut pas être déterminé, elle est considérée comme un résident de l'État contractant où elle séjourne de façon habituelle;

c) Si cette personne séjourne de façon habituelle dans les deux États ou si elle ne séjourne de façon habituelle dans aucun des États, elle est considérée comme un résident de l'État contractant dont elle possède la citoyenneté; et

d) Si cette personne possède la citoyenneté des deux États ou si elle ne possède la citoyenneté d'aucun d'eux, les autorités compétentes des États contractants tranchent la question d'un commun accord.

Centre des intérêts vitaux

La jurisprudence semble indiquer que les liens personnels sont plus importants et généralement plus forts que les liens économiques; il leur sera donc accordé un poids plus important.

Il serait donc possible de conclure qu'un Canadien, réputé résident des États-Unis en vertu du critère de la présence substantielle, qui conserve un foyer d'habitation au Canada où vit sa famille tout en maintenant un foyer d'habitation aux États-Unis, pourrait facilement prouver un lien plus étroit avec le Canada qu'avec les États-Unis.

Endroit où le particulier séjourne de façon habituelle

Contrairement aux trois autres règles de détermination de résidence la règle du séjour est la seule qui exige la présence physique du particulier.

Aux fins de la convention, cette règle est appliquée lorsque le centre des intérêts vitaux du particulier ne peut être déterminé et lorsqu'il dispose d'un foyer d'habitation permanent dans les deux États ou dans aucun d'entre eux.

Conclusion

La nouvelle disposition du droit interne américain sur la notion de résidence entraînera un plus grand nombre de cas où des contribuables résidents du Canada seront également jugés résidents des États-Unis aux fins d'imposition. Ainsi, cet article de la convention connaîtra probablement une application plus fréquente à l'avenir.

John Pankert, c.a.
Service de fiscalité
Raymond, Chabot, Martin, Paré

Pas de projet de loi pour forcer l'achat de copeaux

QUEBEC (PC) — Le ministre des Forêts Albert Côté n'a pas l'intention de faire adopter une loi pour forcer les compagnies papétières à acheter les copeaux des scieries.

"Il n'est pas question pour l'instant de faire adopter un projet de loi", a répondu vendredi le ministre Côté au député péquiste de Laviolette, M. Jean-Pierre Jolivet, qui l'interrogeait à l'Assemblée nationale.

Le conciliateur Paul Vézina, que M. Côté avait nommé pour régler ce conflit, a dû admettre son incapacité de rapprocher les deux parties, soit les scieries qui exigent \$125 la tonne pour leurs copeaux et les compagnies papétières qui refusent de verser plus que \$105 la tonne.

M. Côté a dit qu'il allait prendre plus amplement connaissance du rapport Vézina avant de faire connaître son point de vue sur le conflit.

Quant au député Jolivet, il a rappelé que le conflit force les

scieries à fermer leurs portes, ce qui engendre la mise à pied de milliers d'emplois en forêt.

Le ministre, qui entend déposer à l'Assemblée nationale le rapport Vézina lundi prochain, s'est porté à la défense des compagnies papétières. Elles ont accepté de verser \$100 la tonne de copeaux cette année par rapport à \$77 l'an dernier, soit une augmentation de près de 25 pour cent, a expliqué le ministre Côté. De plus, certaines compagnies ont accepté de hausser leur prix du taux de l'inflation cette année, soit 6 pour cent pour Kruger et 4,5 pour cent pour Daishowa.

M. Jolivet a incité le ministre à se porter plutôt au secours des scieries et a invité le ministre à "sortir de son mutisme".



PLACE
JACQUES-CARTIER
1650, King ouest

Edifice à bureaux de classe AAA dans un secteur décongestionné et facile d'accès avec stationnement extérieur et intérieur, services commerciaux au rez-de-chaussée. Nous visiter, c'est nous adopter.

LOCAUX DE 508 pieds à 3 220 pieds

Pouvant servir à

Ex.: bureau de courtier
salle de montre
esthétique
équipement de bureau
médecin

centre d'ordinateurs
école
agence de publicité,
bureau de professionnel,
etc.

Informations: Mme Marguerite Côté, (819) 565-1788

Réservez
le vôtre dès
maintenant!



LA TECHNOLOGIE CELLULAIRE
VOUS PRÉSENTE
UNE TROUVAILLE GRANDIOSE

EN FORMAT POCHE
\$5495



MOTOROLA
CELLULAIRE CANADA

LAURENT FLAMAND

362, 12e Avenue nord, Sherbrooke

819-821-0440

SPÉCIAUX
DE JUIN

ARBO
CULTURE

CENTRE DE JARDIN
GARDEN CENTER

GENÉVRIER
RAMPANT OU
SEMI-RAMPANT

9.95\$ Diamètre de 30 à 40 cm
(livré dans un contenant de 4 litres)

14.95\$ Diamètre de 40 à 50 cm
(livré dans un contenant de 10 litres)

19.95\$ Diamètre de plus de 50 cm
(livré dans un contenant
de 14 litres)

PIERRE
DÉCORATIVE

Choix de 18 couleurs

7.50\$

(sac de 20 kg)

MEMBRANE
GÉOTEXTILE

Aide-jardinier

.20¢/pi²

Pour les meilleurs
résultats

Deux succursales pour mieux vous servir:

LENNOXVILLE
314, rue Queen
(819) 822-1151

SHERBROOKE
Le Palais des fleurs inc.
2551, rue King est
(819) 564-7080

Cartes de crédit Visa et Master Card acceptées.

Heures d'ouverture:

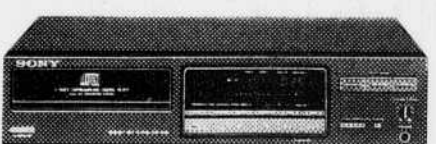
Dimanche: 10h30 à 17h00
Lundi au mercredi: 8h30 à 18h00
Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00

LE SHERBROOKE TRUST ET AMERICAN EXPRESS VOUS OFFRENT TOUJOURS PLUS!

1/8% +

Ce taux est non cumulatif et ne peut s'ajouter à d'autres taux préférentiels.
Offre valide jusqu'au 30 juin 1989

sur tout dépôt d'un an
et plus quand vous faites
verser les intérêts dans
un compte d'épargne
au Sherbrooke Trust.



La possibilité de gagner un
des lecteurs de disques
compacts offerts en tirage
(détails du concours aux succursales).

AMERICAN
EXPRESS
**Chèques
de Voyage**
Sans commission



Des chèques de voyage
American Express
SANS COMMISSION
jusqu'au 30 juin 1989.
Les chèques de voyage
American Express offrent
la meilleure protection
quand vous partez en
vacances!

Communiquez vite avec votre succursale pour profiter de toutes ces offres avantageuses!

75, Wellington Nord: 563-4011
455, King Ouest: 822-9555
Carrefour de l'Estrie: 563-3331

Place Belvédère: 563-3447
2727, King Ouest: 566-6212

SHERBROOKE TRUST

Membre du groupe **TRUSTCO GÉNÉRAL**

On est tout vert!

Offre valable jusqu'au 30 juin 1989 ou jusqu'à épuisement des stocks.

ÉCONOMIE

Mise en garde aux pays endettés «qui rechignent à coopérer»

BERNE (AFP) — Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des dix pays les plus riches du monde ont lancé vendredi une sévère mise en garde aux pays endettés «qui rechignent à coopérer», prônant à leur égard «une attitude de fermeté».

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion tenue à Berne, le Groupe des Dix a estimé que «dans les cas où les pays refusent de coopérer pour éliminer leurs arriérés, les mesures correctives requises devraient être prises rapidement et appliquées avec fermeté».

Le communiqué, qui annonce l'adoption par les ministres du rapport Dini sur les nouvelles relations entre le FMI et la Banque mondiale dans la stratégie de la dette, ne précise pas la nature de ces mesures.

En revanche, il estime que tout pays en situation d'arriérés faisant des efforts d'ajustement structurel, devrait bénéficier du soutien de la communauté internationale.

Le communiqué souligne que le FMI conserve «au premier chef la responsabilité de conseiller les membres sur la conception d'un cadre macro-économique et la mise en oeuvre de politiques économiques suffisamment vigoureuses et globales pour rétablir l'équilibre extérieur dans des délais compatibles avec le caractère monétaire des ressources du fond» et ajoute: «la conditionna-

lité est indispensable si l'on veut promouvoir un ajustement effectif et elle doit conserver sa rigueur».

Condition essentielle

Notant que la Banque mondiale reste quant à elle responsable des réformes assurant l'efficacité des politiques de développement et une affectation rationnelle des ressources, le G-10 a souligné: «Une entente sans ambiguïté entre la Banque, le Fonds et l'emprunteur sur un programme global de réformes macro-économiques et structurelles est une condition essentielle d'un tel programme» (ajustement). Le communiqué fait remarquer que la Banque se doit de «faire respecter strictement la conditionnalité dont sont assortis ces prêts à l'ajustement».

Le rapport Dini, rédigé sous la présidence de Lamberto Dini, vice-gouverneur de la Banque d'Italie, insiste sur la nécessité de renforcer la «spécificité du Fonds en tant qu'institution monétaire centrale et la spécificité de la banque en tant qu'institution centrale de développement».

OPEP: coup d'envoi à de laborieuses négociations

par Isabelle HOURCADE

VIENNE (AFP) — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a donné, hier, le coup d'envoi à de laborieuses négociations sur le volume de sa production de pétrole et de ses quotas nationaux au second semestre, ainsi que sur le niveau des prix du brut.

Le comité ministériel de surveillance (Arabie saoudite, Koweït, Algérie, Iran, Irak, Venezuela, Indonésie et Nigéria), élargi pour la circonstance à tous les autres membres de l'OPEP, a tenu une première réunion, hier après-midi, afin de préparer la conférence plénière de l'organisation qui s'ouvrira le 5 juin à Vienne.

Les ministres du Pétrole devaient examiner les estimations des experts sur l'évolution de la demande de pétrole adressée à l'OPEP au second semestre. Selon la revue spécialisée Middle East Economic Survey (MEES), le secrétariat de l'OPEP évalue la demande en pétrole OPEP à 20,04 millions de barils par jour (mbj) en moyenne pour les six derniers mois de l'année, mais des différences d'appréciation existent entre les pays membres.

Selon des sources pétrolières, toutefois, la production de l'OPEP a dépassé en mai 21 mbj alors qu'elle est plafonnée à 18,5 mbj.

Selon le président de l'OPEP,

le ministre nigérian du Pétrole, Rilwanu Lukman, il existe un «consensus général» pour estimer que la demande sera supérieure au second semestre par rapport au premier. «Il y aura une hausse du plafond», a assuré de son côté le ministre irakien Issam al-Chalabi, en raison d'une hausse de la demande.

Mais ce consensus risque de se heurter aux divergences entre pays membres concernant l'ampleur de la hausse, à propos de la manière de la répartir entre les 13 pays membres et au sujet du niveau auquel l'OPEP souhaite voir s'établir le prix du brut.

Prix plancher

Le ministre saoudien Hicham Nazer a confirmé, avant-hier, que l'Arabie saoudite souhaite l'élimination du (prix de) de \$18 US comme objectif et avait retiré sa proposition d'établir un prix plancher de \$15 pour laisser les prix fluctuer au gré des forces du marché.

Cette déclaration, succédant à celle du roi Fahd, d'Arabie saoudite, au début de mai, qui estimait que les prix pourraient monter à \$26, si les pays de l'OPEP respectent strictement leurs quotas, a jeté la confusion et la perplexité parmi les délégations.

«Il faut un objectif de prix pour déterminer le niveau du plafond de production», opinait un délégué arabe.

Le ministre algérien Sadek Boussena a estimé quant à lui que ce serait «une bonne chose» de maintenir le prix de référence de \$18 actuellement en vigueur. Il a jugé que le maintien des revenus des pays de l'OPEP ne peut être assuré avec un seul point de référence, soit un plafond de production, sans un objectif de prix. «Il faut les deux, à mon avis», a-t-il dit.

«Les Saoudiens doivent nous dire où ils veulent aller», ajoutait un délégué africain. Les pays pauvres craignent que sans garde-fou, les prix du pétrole ne chutent à \$10.

Eastern serre la vis

MIAMI (AFP) — La direction d'Eastern Airlines a annoncé, hier, qu'elle demandera à ses employés non syndiqués de travailler 50 heures par semaine sans hausse de salaire et à sa direction d'accepter une baisse de salaire de 20 pour cent.

Ces mesures, ainsi que la suppression de toutes les vacances, seront applicables jusqu'au 1er décembre, ont indiqué les dirigeants de la compagnie aérienne, affirmant que c'est le seul moyen de lui permettre de sortir de la faillite.



CHAMBRE D'IMMOBILIERE
2984, Des Chênes
Bureau 207
Sherbrooke, Qué.
J1L 1Y1
Tel: 566-7616

LA MAISON «DE VOS RÊVES»

Avez-vous les moyens d'acheter la «maison de vos rêves»? Probablement pas, mais très peu de gens peuvent se permettre de réaliser leurs projets «de rêve» immédiatement.

Lorsque vous examinez les faits de l'acquisition d'une propriété, soyez réaliste quant à ce que vous aimez et ce que vous avez les moyens d'obtenir. Ceci vous permettra peut-être d'obtenir la propriété qui vous convient, plus tôt.

Etes-vous prêt à faire la concession d'acheter ce dont vous avez les moyens maintenant comme premier pas vers l'obtention de la «maison de vos rêves» dans l'avenir? La maison que vous considérez aujourd'hui comme la «maison de vos rêves», sera-t-elle celle que vous choisiriez dans cinq ou dix ans d'ici?

Historiquement, le chemin vers la «maison de vos rêves» en est un de croissance et de connaissance. L'acquisition de ce dont on a les moyens et le raffinement des idées de ce que serait la «maison de nos rêves» fait partie de ce processus.

CHRONIQUE IMMOBILIÈRE

Il est agréable de songer à la possibilité d'avancer vers la «maison de ses rêves» plus rapidement, mais, il est important de façonner le rêve selon les revenus et la manière de vivre.

S'il vous arrivait de vous laisser tenter par la «maison de vos rêves» comme première maison, songez à ce qu'il vous faudrait sacrifier pour quelque temps et assurez-vous que vous pouvez vous en tenir à votre décision.

Quelle que soit l'importance que revêt à vos yeux la «maison de vos rêves», commencer par ce dont on a les moyens, ou à peu près, est une voie plus sûre de l'obtenir. Voyez votre agent immobilier, il vous renseignera adéquatement sur votre capacité d'emprunt.

La semaine prochaine nous traiterons de:

«ÉVALUATION»

«Le rapport de l'évaluateur»
Une présentation de votre
Chambre d'Immobilier de l'Estrie Inc.

(Publi-promotion)
52074

CHEZ LE MAÎTRE PISCINIER VOGUE

NOUS PROVOQUONS LES COMPÉTITEURS!

GRATUIT ENSEMBLE NAPPELONS ET SOUS-VERRES À L'ACHAT DE CET ENSEMBLE

Collection Holiday

- table ovale 89 cm x 160 cm (35" x 63")
- 4 chaises à empiler
- 2 chaises à dossier haut à empiler
- parasol, 229cm (7 1/2')
- base en ciment
- coussins inclus

549⁹⁹

La qualité Allibert à un prix de maître

- Qualité approuvée
- Prix minimum
- Service après-vente garanti
- 6 équipes d'installateurs professionnels dans tout l'Estrie
- Analyse d'eau par ordinateur

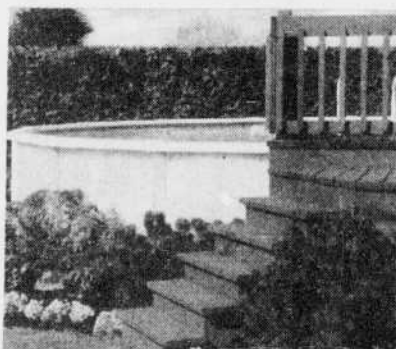
FINANCEMENT 9,9%
24 mois

PISCINE HORS TERRE SUPRA 21

Modèle de base. Comprend: échelle aluminium, filtre (1 force turbo), écu-moire, ensemble d'entretien, thermomètre, sable, manche télescopique, boyau, structure 6'

\$1889

GRATUIT: TOILE SOLAIRE



Piscine creusée Martinique 4,9 m x 8,8 m (16'X29') entièrement équipée



Le modèle offert peut différer de celui présenté sur la photo.

• filtre 24" Hayward avec super pompe 1 1/2 Hp • plomberie complète • toile à motif de mur • une échelle trois marches • système d'éclairage intégré • marche intégrée • chlorinateur automatique • trottoir de ciment 3' • ensemble de câble avec flottes et ancrages • balayuse avec manche télescopique • boyau et crochets • ramasse-feuilles • thermomètre • trousse d'analyse d'eau • brosse de mur • balayuse automatique BARACUDA

\$12,999



SHERBROOKE
1150, RUE KING EST
566-5225
MAGOG
1743, RUE SHERBROOKE
847-3777

Heures d'ouverture: Lun. au ven.: 9h00 à 21h00;
samedi 9h00 à 17h00; dimanche: 12h00 à 17h00

Sur présentation de ce coupon

RECEVEZ UN BALLON VOGUE -GRATUITEMENT-

Sur présentation de ce coupon

Avec l'achat d'une chaise flottante

SPÉCIAL 64⁹⁹

-GRATUIT:-

1 TRAITEMENT «SHOCK KIT» DE HTH

Sur présentation de ce coupon

A l'achat d'un 2 kilos de stabilisateur

GRATUIT AU CHOIX:

1 kilo Ph + ou PH +

LIMITE 1 PAR CLIENT

Sur présentation de ce coupon

FILTRES 6 POSITIONS ET POMPE TURBO A L'ACHAT D'UNE POMPE

HORS TERRE CREUSÉE

369⁹⁹ 599⁹⁹

GRATUIT

Nous incluons LE SABLE DE FILTRATION DANS CE SUPER SPÉCIAL

Sur présentation de ce coupon

A l'achat d'un CONTENANT DE CHLORE GRANULE 70% 8 kilos

GRATUIT

4 LITRES D'ALGICIDE 7,86

Limite 1 par client